



**maison
de la
culture**
BOURGES

Approbation de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023-2025

Délibération n°10/2022

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 octobre 2022

Le douze octobre deux mille vingt-deux, à 14h30, le Conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle « Maison de la Culture de Bourges » s'est tenu à la Maison de la Culture de Bourges, sur convocation de M. le Président envoyée en date du 26 septembre 2022.

Sous la présidence de

- M. Georges Buisson, Président,

Représentants de l'Etat

- Mme Anna-Laude Boulon, Conseillère théâtre, DRAC Centre-Val de Loire ; représentant Mme Laetitia De Monicault, Directrice adjointe de la DRAC Centre-Val de Loire et Mme Régine Engstrom, Préfète de la Région Centre-Val de Loire,
- M. Carl Accettone, Secrétaire général de la Préfecture du Cher ; représentant M. Maurice Barate, Préfet du Cher,

Représentants de la Ville

- M. Yann Galut, Maire,
- M. Yannick Bedin, Maire-Adjoint chargé de la Culture,
- M. Alexis Luberne, Conseiller municipal,
- Mme Sylviane Moraisin, Conseillère municipale,

Représentant de la Région

- M. Guillaume Crépin, Conseil Régional Centre-Val de Loire ; représentant M. François Bonneau, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire,

Représentant du Département

- Mme Sophie Chestier, Vice-Présidente culture et patrimoine du Conseil Départemental du Cher ; représentant M. Jacques Fleury, Président du Conseil Départemental du Cher,

Personnalités qualifiées

- Mme Delphine Bordat,
- Mme Christine Cheze-Dho,
- M. Dominique Delajot,
- M. Fabrice Hoeffelin,
- Mme Anne Matheron,
- Mme Colette Puynège, Vice-Présidente
- Mme Elisabeth Sanson,

Représentants du personnel

- Mme Sylvie Truelle,
- M. Nicolas Bénard.

Personnalités invitées :

Madame Perrine Pierson, Conseillère théâtre par intérim, DRAC Centre-Val de Loire ; Mme Marina Mousseline, Directrice du développement éducatif et culturel, Ville de Bourges ; M. Stéphane Schleining, Chargé de mission théâtre et lieux de diffusion, Conseil Régional Centre-Val de Loire ; M. Thierry Valladon, Directeur de la culture, Conseil Départemental du Cher ; M. Olivier Atlan, Directeur, Maison de la culture de Bourges ; Mme Anne-Sophie Montagné, Administratrice, Maison de la culture de Bourges ; Mme Audrey Matel, Secrétaire générale, Maison de la culture de Bourges et Maëlle Moncelon, alternante au service comptabilité, Maison de la culture de Bourges.

Excusés :

- Mme Régine Engstrom, Préfète de la Région Centre-Val de Loire,
- M. Christopher Miles, Directeur général de la création artistique, Ministère de la Culture,
- Mme Laetitia De Monicault, Directrice adjointe de la DRAC Centre-Val de Loire,
- M. François Bonneau, Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire,
- M. Maurice Barate, Préfet du Cher,

Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Gaëlle Poncet est désignée comme secrétaire de séance.

APPROBATION DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2023-2025

Délibération n°10/2022

- Vu le règlement de l'Union Européenne n° 651/2014 de la commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, publié au Journal officiel de l'Union Européenne du 26 juin 2014, notamment son article 53 ;

- Vu la loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017 ;

- Vu la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine ;

- Vu le décret n° 2016-1937 du 29 décembre 2016 portant répartition des crédits ouverts et découverts autorisés par la loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017 ;

- Vu le décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques entrant en vigueur le 1er juillet 2017 ;

- Vu l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

- Vu l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label Scène Nationale.

RAPPORT DE PRESENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Considérant qu'il est nécessaire que les membres du Conseil d'Administration approuvent la convention pluriannuelle d'objectifs mise en place du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'approuver la convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025.**

Votants : 19

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour expédition conforme,

Le Directeur de l'établissement public de coopération
culturelle « Maison de la Culture de Bourges »

Olivier ATLAN



Gaëlle PONCET
Secrétaire de séance



Diffusion sur le site internet de la Maison de la culture de Bourges, le 7 novembre 2022.



VU le règlement de l'Union Européenne n° 651/2014 de la commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, publié au Journal officiel de l'Union Européenne du 26 juin 2014, notamment son article 53 ;

VU la loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017 ;

VU la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine

VU le décret n° 2016-1937 du 29 décembre 2016 portant répartition des crédits ouverts et découverts autorisés par la loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017 ;

Vu le décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques entrant en vigueur le 1er juillet 2017 ;

VU l'arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

VU l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif au label Scène Nationale

VU la circulaire du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations

VU le **programme 131 ou 224 de la mission** de la culture ;

VU la demande de subvention de l'EPCC Maison de la culture de Bourges déposée en 2022 pour 2023 ;

VU le régime cadre exempté de notification n° SA.42681 relatif aux aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2020 ;

VU la délibération n°2021/7 approuvant à l'unanimité le projet présenté par Olivier Atlan, directeur de la Scène Nationale de Bourges, en conseil d'administration du 26 mai 2021.

VU Le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° du conseil municipal de la ville de Bourges en date du 1^{er} décembre 2022 ;

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L1431-1 à L1431-9, L.1611-4 et L.4221-1 ;

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10 ;

VU la délibération DAP n° 22.01.07 du 28 février 2022 portant délégation par l'Assemblée d'une partie de ses attributions à la Commission Permanente ;

VU la délibération DAP n° 21.03.04 du 23 juillet 2021 approuvant le règlement financier ;

VU le budget régional et, s'il y a lieu, ses décisions modificatives ;

VU la délibération de la Commission permanente régionale en date du 5 juillet 2013 (CPR n°13.07.24.53) approuvant le cadre d'intervention relatif au soutien aux institutions de production et de diffusion artistique ;

VU la délibération CPR N° 23.XX.24.XX de la Commission permanente régional du Conseil régional du Centre-Val de Loire en date du XX.XX 2023 approuvant la présente convention pluriannuelle d'objectifs et ses annexes relative au soutien aux institutions de production et de diffusion artistique ;

VU la délibération du Département du Cher n° AD /2023 du 23 janvier 2023 approuvant le cadre budgétaire 2023 ;

VU la délibération du Département du Cher n° AD /2023 du 23 janvier 2023 approuvant la présente convention pluriannuelle d'objectifs et ses annexes ;

CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS

ANNÉES 2023-2025

Entre

Le Ministère de la Culture, représenté par Madame Régine Engström, Préfète de la Région Centre-Val de Loire, désigné sous le terme « l'administration »,

La Ville de Bourges, représentée par son maire Monsieur Yann Galut, désignée sous le terme « la Ville »,

La Région Centre-Val de Loire, représentée par son président Monsieur François Bonneau, désignée sous le terme « la Région »,

Le Conseil départemental du Cher, représenté par son président Monsieur Jacques Fleury, désigné sous le terme « le Département »

Désignés ensemble sous le terme « les partenaires publics »

Et

d'autre part,

L'Établissement Public de Coopération Culturelle Maison de la Culture de Bourges (EPCC, SIRET : 522 881 630 000 27) dont le siège social est situé Place Séraucourt à Bourges (18000) représenté par son président, Monsieur Georges Buisson,

et ci-après désigné « **le bénéficiaire** »

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

Considérant que le bénéficiaire est titulaire du label Scène Nationale

Considérant le projet artistique et culturel initié et conçu par le bénéficiaire, conforme à son objet statutaire, figurant en annexe I ;

Considérant la volonté du ministère de la Culture de soutenir directement la création, notamment dans le domaine du spectacle vivant, de développer les réseaux de diffusion, notamment par un maillage fort du territoire et l'implantation de structures permanentes, de promouvoir l'émergence artistique, de soutenir le développement de l'éducation artistique et culturelle et de favoriser la recherche de nouveaux publics ;

Considérant que les lieux de création et de diffusion tels que les Scènes Nationales sont des éléments clés de l'engagement de l'Etat en faveur de l'art et de la culture ;

Le label « Scène nationale » est attribué à un établissement artistique et culturel de référence nationale exerçant des missions de diffusion artistique pluridisciplinaire, d'appui à la création contemporaine ainsi que d'action culturelle.

Son attribution reconnaît l'engagement d'une structure à apporter durablement une égalité d'accès du plus grand nombre à une offre artistique pluridisciplinaire sur un territoire élargi aux bassins de vie les plus éloignés des centres-villes.

Une structure labellisée « Scène nationale » s'inscrit dans les réseaux de diffusion et de production nationaux, voire européens et internationaux au sein desquels elle coopère afin d'assurer un soutien aux artistes, à leur circulation et à celle de leurs œuvres.

Les scènes nationales constituent un réseau national de référence. Dans l'exercice de leurs missions, elles portent une attention particulière à la diversité, notamment au travers des œuvres présentées, des artistes accompagnés et des publics, au respect des objectifs de parité ainsi qu'à la prise en compte des droits culturels, de l'équité territoriale, pour le développement de l'accès et de la participation du plus grand nombre à la vie culturelle.

Le Label « Scène Nationale » impose à chaque structure qui en bénéficie de conclure avec l'Etat et autant que possible l'ensemble des collectivités territoriales participant au financement structurel, une convention pluriannuelle d'objectifs, traduction exécutive du projet à partir duquel s'est effectué le choix de la direction.

Cette convention est attachée au projet artistique et culturel conçu par la direction de la structure labellisée « Scène Nationale » qui la cosigne. Elle a pour objet de définir les conditions de mise en œuvre, les moyens architecturaux, humains et financiers et les modalités d'évaluation de ce projet. Elle décline les 3 engagements à travers des objectifs concrets et mesurables associés d'un corpus d'indicateurs partagés par le réseau des Scènes Nationales.

Considérant que l'Etat a décidé d'engager un conventionnement pluriannuel avec l'EPCC Maison de la Culture de Bourges, scène nationale, compte tenu de la qualité artistique du projet mis en œuvre ;

Considérant la convention d'occupation des locaux entre la Ville de Bourges et l'EPCC Maison de la Culture de Bourges signée en date du 11 mai 2021 ;

Considérant que la Ville de Bourges assure le soutien de la scène nationale et en fait un des axes forts de sa politique culturelle en matière d'accès de tous aux œuvres et à la création en matière de spectacle vivant et de cinéma, grâce à une programmation riche et diversifiée, à des tarifs accessibles, mais aussi en proposant des actions culturelles encourageant les pratiques artistiques et développant le lien social ;

Considérant la dynamique de la candidature de Bourges au label Capitale européenne de la culture 2028 ;

Considérant que la Région Centre-Val de Loire poursuit une démarche volontariste et transversale pour soutenir les institutions et lieux de création et de diffusion qui agissent en faveur de l'intérêt général.

Et à l'appui du rapport sur l'urgence climatique et sociale, voté en assemblée plénière de décembre 2021 et dans le cadre de sa politique culturelle régionale « Culture(s) en partage » votée en assemblée plénière de juin 2022, la Région Centre-Val de Loire dispose désormais d'une feuille de route qui doit résonner pour les lieux institutionnels, avec les ambitions suivantes :

- soutenir l'exercice effectif des droits culturels ; la Région Centre-Val de Loire reconnaît les pratiques artistiques et culturelles pour et par les personnes en déployant une politique culturelle fondée sur ce triptyque essentiel de la rencontre entre les créateurs, leurs œuvres et les habitants. Leur possible participation et contribution à la vie culturelle d'une part, et la reconnaissance de la diversité des artistes et des œuvres permettant la rencontre avec les publics d'autre part, sont le socle d'une culture faite d'expériences artistiques et culturelles singulières pour toutes et tous ;

- inscrire les institutions de création et de diffusion dans des dynamiques de coopération contribuant au développement des territoires par la culture et à la promotion de la diversité des ressources artistiques régionales. La Région Centre-Val de Loire porte en effet une attention affirmée aux démarches qui par leurs actions d'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie, contribuent à l'émancipation des personnes et à l'exercice de la citoyenneté ;
- porter une attention particulière aux démarches en faveur de la transition écologique d'une part et de lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et ce tant dans l'exploitation de ces institutions que dans les missions en faveur de la création et la diffusion des œuvres qui leur sont confiées à l'appui de leur projet artistique et culturel ;
- enfin, promouvoir et soutenir en direction de la jeunesse des initiatives multiples, novatrices et équitables, notamment dans les parcours d'éducation artistique et culturelle mais aussi dans tout projet favorisant l'envie d'agir d'une part et la capacité de pratiquer une activité artistique, de fréquenter un lieu ou de s'approprier des œuvres d'autre part, sont les piliers d'une action culturelle renouvelée. La Région Centre-Val de Loire en tant que chef de file des politiques jeunesse sur son territoire, affirme son attention à la jeunesse, notamment dans ses pratiques sociales, éducatives, numériques et culturelles.

Considérant le souhait du Conseil Départemental du Cher et la place de l'EPCC Maison de la Culture de Bourges dans cette politique. Le Conseil départemental crée les conditions de développement d'une offre culturelle diversifiée et équilibrée sur le territoire départemental. Pour ce faire, il apporte son soutien aux différentes structures culturelles locales et initie la signature de contrats culturels de territoire pour un meilleur accès de tous à la culture.

Ainsi, équilibrer l'offre culturelle sur le territoire départemental passe aussi par un soutien important et pérenne au fonctionnement d'une structure comme l'EPCC Maison de la Culture de Bourges qui accueille tout au long de l'année des artistes en résidence, des scolaires ou encore des habitants du territoire.

Considérant l'importance de l'action décentralisée de la structure au travers des scènes détournées, l'EPCC Maison de la Culture de Bourges est un acteur majeur de la politique départementale en faveur de la culture."

Considérant que le *projet artistique et culturel* ci-après présenté par le bénéficiaire participe de ces politiques ;

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet d'établir le cadre contractuel entre le bénéficiaire titulaire du label Scène Nationale et les partenaires publics pour la mise œuvre du projet artistique et culturel du bénéficiaire et de définir les modalités de son évaluation au travers des objectifs concrets.

Par la présente convention, le bénéficiaire s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre le projet artistique et culturel conforme à son objet statutaire dans le cadre de son projet global d'intérêt général.

Le projet conçu par son directeur et approuvé par le conseil d'administration est précisé en annexe I à la présente convention. Il est décliné en programme pluriannuel d'activité.

La présente convention fixe :

- la mise en œuvre concrète du projet artistique et culturel
- les modalités de financement et les relations avec ses partenaires institutionnels
- les conditions de suivi et d'évaluation du projet

Les partenaires publics contribuent financièrement au fonctionnement général et à la réalisation du projet artistique et culturel. Ils n'attendent aucune contrepartie directe de cette contribution.

ARTICLE 2 : MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

Cf. annexe 1

ARTICLE 3 – DURÉE DE LA CONVENTION

La convention est conclue pour une durée de 3 ans, soit du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025.

ARTICLE 4 – CONDITIONS ET DÉTERMINATION DU COÛT DU PROJET

4.1 Le coût total du projet sur la durée de la convention est évalué à 13 216 130 € conformément au(x) budget(s) prévisionnel(s) figurant en annexe III et aux règles définies à l'article 4.3 ci-dessous.

4.2. Les coûts annuels éligibles du *projet* sont fixés en annexe III à la présente convention ; ils prennent en compte tous les produits et recettes affectés au *projet*.

4.3. Les coûts qui peuvent être pris en considération comprennent tous les coûts occasionnés par la mise en œuvre du *projet* et notamment :

- tous les coûts directement liés à la mise en œuvre du *projet*, qui

- respectent les conditions des 4. et 5. l'article 53 du règlement (UE) n° 651/2014, telles que listées en annexe III ;
- sont liés à l'objet du *projet* et sont évalués en annexe III ;
- sont nécessaires à la réalisation du *projet*;
- sont raisonnables selon le principe de bonne gestion ;
- sont engendrés pendant le temps de la réalisation du *projet*;
- sont dépensés par le bénéficiaire ;
- sont identifiables et contrôlables.

- et le cas échéant, les coûts indirects, ou « frais de structure », éligibles sur la base d'un forfait du montant total des coûts directs éligibles.

4.4 Lors de la mise en œuvre du *projet*, le bénéficiaire peut procéder à une adaptation à la hausse ou à la baisse de son budget prévisionnel à la condition que cette adaptation n'affecte pas la réalisation du projet et qu'elle ne soit pas substantielle au regard du coût total estimé éligible mentionné à l'article 4.1.

Le bénéficiaire notifie ces modifications à l'administration par écrit dès qu'elles sont évaluées et en tout état de cause avant le 1^{er} juillet de l'année en cours.

4.5 Le financement public prend en compte, le cas échéant, un excédent raisonnable constaté dans le compte rendu financier prévu à l'article 7. Cet excédent ne peut être supérieur au montant total réalisé des recettes propres.

ARTICLE 5 – CONDITIONS DE DÉTERMINATION DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Au titre du règlement (UE) de la commission du 17 juin 2014 visé, l'administration contribue financièrement au projet visé à l'article 1^{er} de la présente convention.

La contribution de l'administration est une aide *au fonctionnement*, détaillée à l'annexe III de la présente convention et prendra la forme d'une contribution ou subvention. L'administration n'en attend aucune contrepartie directe.

5.1 La DRAC Centre Val de Loire s'engage à soutenir financièrement l'EPCC Maison de la Culture de Bourges à hauteur d'au moins 1 453 550 € par an TTC pour la réalisation de ses missions et de ses objectifs, sous réserve de l'inscription des crédits de paiement en loi de finances et dans la limite de la règle de l'annualité budgétaire. Le règlement sera effectué en application des règles de la comptabilité publique.

Des contributions complémentaires peuvent, le cas échéant, abonder cette contribution au fonctionnement, notamment pour soutenir des projets d'actions culturelles. Ces contributions sont négociées chaque année sur la base des projets et feront l'objet de dossiers à produire pour l'EPCC Maison de la Culture et de conventions financières bilatérales spécifiques.

5.2 La Ville de Bourges s'engage à soutenir financièrement l'EPCC Maison de la Culture de Bourges à hauteur d'au moins 1 214 002 € par an TTC pour la réalisation de ses missions et de ses objectifs, prenant en compte des actions de nature à valoriser la candidature de Bourges au titre de Capitale européenne de la culture en 2028 ; cela sous réserve de l'adoption du budget et du vote des crédits par le conseil municipal, dans la limite de leur disponibilité, dans le respect de l'annualité budgétaire.

Des contributions complémentaires peuvent, le cas échéant, abonder cette contribution au fonctionnement, notamment pour soutenir des projets d'actions culturelles et/ou de cinéma en plein air. Ces contributions feront l'objet de conventions financières bilatérales spécifiques.

5.3 La Région Centre-Val de Loire s'engage à soutenir financièrement l'EPCC Maison de la Culture de Bourges à hauteur d'au moins 261 058 € par an TTC pour la réalisation de ses missions et de ses objectifs, sous réserve de l'adoption du budget et du vote des crédits par l'assemblée délibérante, dans la limite de leur disponibilité, dans le respect de l'annualité budgétaire.

Des contributions complémentaires peuvent, le cas échéant, abonder cette contribution au fonctionnement, notamment pour soutenir des projets d'actions culturelles, d'accessibilité ou de scène détournée. Ces contributions feront l'objet de conventions financières bilatérales spécifiques.

5.4 Le Conseil Départemental du Cher s'engage à soutenir financièrement l'EPCC Maison de la Culture de Bourges à hauteur d'au moins 225 000 € par an TTC pour la réalisation de ses missions et de ses objectifs, sous réserve de l'adoption du budget et du vote des crédits par l'assemblée délibérante, dans la limite de leur disponibilité, dans le respect de l'annualité budgétaire.

Des contributions complémentaires peuvent, le cas échéant, abonder cette contribution au fonctionnement, notamment pour soutenir des projets d'actions culturelles, d'accessibilité ou de scène détournée. Ces contributions feront l'objet de conventions financières bilatérales spécifiques.

ARTICLE 6 – MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

6.1 Les contributions financières de la DRAC Centre-Val de Loire sont versées, sous réserve de l'inscription des crédits de paiement en loi de finances, selon les modalités suivantes :

- Une avance de 50 % du montant prévisionnel annuel de la contribution mentionnée à l'article 5.1, avant le 31 mars de chaque année, sans préjudice du contrôle de l'administration conformément à l'article 13 à la notification d'un avenant ;
- Le solde annuel sous réserve du respect des conditions susmentionnées à l'article 5.4 et, le cas échéant, l'acceptation de la modification prévue à l'article 4.4

6.2 Les contributions financières de la Ville de Bourges sont versées, sous réserve de l'adoption du budget et du vote des crédits par le conseil municipal :

- une avance de 433 500 € versée avant le 31 Mars de chaque année,
- le solde versé par neuvième tous les mois à compter d'avril et jusqu'au mois de décembre

6.3 Les contributions financières de la Région Centre-Val de Loire sont versées, sous réserve de l'adoption du budget et du vote des crédits par l'assemblée délibérante :

- un acompte de 50% à la notification de la délibération de la Commission,
- un second acompte de 20% au vu d'un état justificatif de l'utilisation du premier acompte,
- le solde sur présentation du bilan d'activité et d'un bilan financier à produire au plus tard le

30 septembre N+1

6.4 Les contributions financières du Conseil Départemental du Cher sont versées, sous réserve de l'adoption du budget et du vote des crédits par l'assemblée délibérante, en une seule fois, au plus tard le 30 avril de chaque exercice.

6.5. Les contributions financières seront créditées au compte du bénéficiaire selon les procédures comptables en vigueur.

Les versements sont effectués au compte ouvert au nom de l'EPCC Maison de la Culture de Bourges :

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé
10071	18000	00002000326	33

Domiciliation
TPBOURGES

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1007	1180	0000	0020	0032	633
------	------	------	------	------	------	-----

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1

Titulaire du compte :

MAISON DE LA CULTURE BOURGES
SCENE NATIONALE AGENCE COMPTABLE
PLACE SERAUCOURT
BP 257
18005 BOURGES CEDEX

ARTICLE 7 – JUSTIFICATIFS

Outre les documents exigés dans le cahier des missions et des charges le bénéficiaire s'engage à fournir dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice les documents ci-après :

- le compte rendu financier de l'action, qui retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues à la présente convention, notamment à ses articles 1^{er} et 2. Ce compte rendu doit être conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 visé. Il est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif du projet comprenant les éléments mentionnés à l'annexe II et défini d'un commun accord entre l'administration et le bénéficiaire. Ces documents sont signés par le président ou toute personne habilitée ;
- les comptes annuels et, en cas d'obligation législative ou réglementaire, le rapport du commissaire aux comptes et, le cas échéant, la référence de leur publication au Journal Officiel ;
- le rapport d'activité ;
- un compte analytique conforme à la présentation UNIDO généralisée dans les institutions du spectacle vivant ;
- un état du personnel employé dans l'année distinguant, suivant les trois fonctions artistes / administratifs / techniciens, le personnel sur emploi durable (entendu au sens des contrats à durée indéterminée et des contrats à durée déterminée d'une durée consécutive de neuf mois au moins) et le personnel occasionnel. Cet état est exprimé en équivalents temps plein, et également en nombre de personnes pour les occasionnels. Il comporte un volet spécifique à l'application de la parité ;
- les montants des trois rémunérations les plus élevées versées par *[la structure labellisée]* dans l'année civile antérieure
- tout autre document listé en annexe ou mentionné dans les conventions financières annuelles bilatérales.

ARTICLE 8 - AUTRES ENGAGEMENTS

8.1 Le bénéficiaire informe sans délai l'administration de toute modification de son identification et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

8.2 En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard dans la mise en œuvre de la présente convention, le bénéficiaire en informe l'administration sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

8.3 Le bénéficiaire s'engage à faire figurer de manière lisible l'identité visuelle du ministère de la culture et de toutes les collectivités partenaires (y compris « Bourges candidate capitale européenne de la Culture 2028) sur tous les supports et documents produits dans le cadre de la convention.

8.4 Le bénéficiaire déclare ne pas être bénéficiaire d'aide illégale et incompatible soumise à obligation de remboursement en vertu d'une décision de la Commission Européenne.

ARTICLE 9 - SANCTIONS

9.1 En cas de retard dans l'exécution ou d'inexécution de la convention par le bénéficiaire, ou en cas de modification substantielle et unilatérale de celle-ci, sans l'accord écrit des partenaires publics, ces derniers peuvent ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant, après examen des justificatifs présentés par le bénéficiaire.

9.2 Tout refus de communication ou toute communication tardive du compte rendu financier mentionné à l'article 7 peut entraîner la suppression de l'aide. Tout refus de communication des comptes peut entraîner également la suppression de l'aide.

9.3 L'administration informe le bénéficiaire de ces décisions par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie électronique avec accusé de réception.

ARTICLE 10 – MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

10.1 L'application de la présente convention fera l'objet d'un suivi régulier dans le cadre du Conseil d'Administration et des Comités Techniques de Suivi organisés 15 jours en amont des Conseils d'Administration (même ordre du jour) en présence de la direction artistique de l'EPCC Maison de la Culture de Bourges et des représentants de l'Etat et des collectivités publiques signataires.

10.2 Le Conseil d'Administration est chargé de l'examen et du suivi des missions inscrites au titre de la présente convention. Il examine en particulier :

- la mise en œuvre progressive des objectifs de la présente convention ;
- l'état d'exécution du budget de l'année en cours et l'élaboration du budget prévisionnel pour l'exercice suivant ;
- la réalisation du programme d'action de l'année venant de s'achever, ainsi que les orientations de l'année à venir ;
- le bilan financier de l'année écoulée, et les comptes consolidés du bénéficiaire.

10.3 L'évaluation porte sur la réalisation du projet artistique et culturel et sur sa conformité au regard du cahier des missions et des charges du label. Les partenaires publics procèdent à une évaluation de la réalisation du projet auquel ils ont apporté leur concours, sur un plan quantitatif comme qualitatif. Les indicateurs, inscrits au titre de la présente convention, définis par les parties, contribuent au suivi annuel puis à l'évaluation finale de la réalisation de la convention. Les indicateurs ne sont qu'une partie de l'évaluation qui fait toute sa place à l'analyse de la qualité et de tous les aspects de l'impact des activités du bénéficiaire.

10.4 En considération du terme de son mandat, la directrice/le directeur présente au conseil d'administration de l'EPCC Maison de la Culture de Bourges une auto-évaluation de la mise en œuvre de son projet artistique et culturel, sous la forme d'un bilan d'ensemble argumenté, sur le plan qualitatif et quantitatif, des actions développées et de la réalisation des objectifs, au plus tard le 31/10/2024.

En cas de proposition de renouvellement du mandat, cette auto-évaluation est assortie d'un nouveau projet.

Sur la base de ces documents, et en application de l'annexe section III « engagements relatifs à l'évaluation » de l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des charges et des missions relatif au label « Scène Nationale » la décision relative au renouvellement de son mandat lui est signifiée au plus tard le 31/12/2024 conformément à l'article 7 du contrat du directeur de l'EPCC Maison de la Culture de Bourges.

En cas de renouvellement, une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs est conclue pour la durée du nouveau mandat de 3 ans conformément à l'article 11.2 des statuts de l'EPCC Maison de la Culture de Bourges. Elle prend appui sur le nouveau projet, comporte une introduction résumant, le cas échéant, les évolutions de contexte relatives aux territoires et à l'établissement, actualise les objectifs de la précédente convention maintenus et précise les nouveaux objectifs et leurs modalités de mise en œuvre.

ARTICLE 11 - CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION

11.1 Pendant l'exécution de la présente convention et à son terme, un contrôle sur place peut être réalisé par l'administration. Le bénéficiaire s'engage à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tous autres documents dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle. Le refus de leur communication entraîne la suppression de l'aide.

11.2 L'administration s'assure annuellement et à l'issue de la convention que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du *projet*. L'administration peut exiger le remboursement de la partie de la subvention supérieure au total annuel des coûts éligibles du *projet* augmentés d'un excédent raisonnable prévu par l'article 4.4 dans la limite du montant prévu à l'article 5-1 ou la déduire du montant de la nouvelle subvention en cas de renouvellement.

ARTICLE 12- CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation de l'évaluation prévue à l'article 10 et aux contrôles de l'article 11.

ARTICLE 13 – AVENANT

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par les partenaires publics signataires de la présente convention et le bénéficiaire. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 14 - ANNEXES

Les annexes I, II, III font partie intégrante de la présente convention. Toutefois, suite à la crise de la Covid-19 et compte tenu de la crise économique que traverse le pays à la signature des présentes et des inconnues en découlant, les annexes II et III pourront être modifiées, afin notamment de tenir compte de toute interruption d'activité, de l'impact de la crise énergétique et de l'inflation sur nos équilibres budgétaires dont les conséquences pourraient immanquablement conduire à impacter l'ensemble de l'activité artistique de l'EPCC.

ARTICLE 15 - RÉSILIATION DE LA CONVENTION

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, cette dernière pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tout autre droit qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

ARTICLE 16 - RECOURS

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Bourges, le

Pour le bénéficiaire,
Maison de la Culture de Bourges
M. Georges BUISSON,
Président

Pour le Ministre et par délégation,
Régine ENGSTRÖM
Préfète de la Région Centre-Val de Loire

Pour la Ville
Yann GALUT
Maire

Pour la Région Centre-Val de Loire
François BONNEAU
Président

Pour le Conseil Départemental du Cher
Jacques FLEURY
Président

– ANNEXE I –
LE PROJET / PROGRAMME D’ACTION

Obligation :

Le bénéficiaire s’engage à mettre en œuvre le programme d’action ci-dessous, destiné à réaliser le projet artistique et culturel défini aux articles 1 et 2.

Charges du projet	Subvention de l’Etat pour les 3 ans	Somme des financements publics des collectivités (en regard de l’article 5 de la CPO) pour les 3 ans <i>hors subventions affectées</i>
13 216 130 euros	4 360 650 euros	Ville de Bourges : 3 642 006 euros Conseil Régional Centre-Val de Loire 783 174 euros Conseil Départemental 675 000 euros

a) Objectif(s) :

cf bilan-projet en annexe I

CPO
ANNEXE 1

**projet 2021 › 25
et bilan**

OLIVIER ATLAN



**maison
dela
culture**
BOURGES



SOMMAIRE

INTRODUCTION	pages 3 > 4
ÉVALUATION ET ÉVOLUTIONS	pages 5 > 12
La direction générale et artistique	
Le spectacle vivant	
Le cinéma	
L'action culturelle et territoriale	
L'équipe	
Le budget	
La communication	
Les partenaires	
L'ENJEU, ICI ET MAINTENANT	page 13
LES OBJECTIFS	page 13
2023 / 2025	pages 14 > 20
Les projets participatifs	
Les marais de Bourges	
Création avec le Printemps de Bourges	
Le nouveau Camp de base	
BILAN D'ACTIVITÉS 2012 – 2022	pages 22 > 51

« L'objectif de l'art n'est pas le déclenchement d'une sécrétion momentanée d'adrénaline (...), mais la construction, sur la durée d'une vie, d'un état d'émerveillement et de sérénité. »

Glenn Gould

INTRODUCTION

Les activités de toutes les scènes nationales s'organisent autour d'un **bloc de missions** définies par le Ministère de la Culture, s'appuyant sur trois champs de responsabilités confiées à chacun des établissements dépositaires de ce label : la **responsabilité artistique**, la **responsabilité professionnelle**, la **responsabilité publique**. Diriger une scène nationale, c'est donc assumer la **direction générale** (gestion de projets, d'équipe, de budgets) et la **direction artistique** : **première de nos responsabilités**, elle est pourtant souvent minimisée dans les discours de nos partenaires publics tant nos autres missions apparaissent plus « importantes ». Et pourtant... Un projet est avant tout un projet artistique car **tout émane de l'artistique** : l'inscription sur un territoire, la rencontre avec le public, les actions culturelles, l'éducation artistique, les parcours menés avec les enseignants et leurs élèves.

C'est à l'aune de ces responsabilités que **j'évaluerai le projet** que je mène depuis la saison 2012/13, dans le contexte singulier d'un **hors-les-murs** qui a débuté en 2009 et **qui aura donc duré douze années** à l'ouverture de la nouvelle maison delaculture. En parallèle, je poserai les axes d'évolutions nécessaires.

J'évoquerai ensuite **l'enjeu, ici et maintenant** à savoir **l'appropriation par la population** la plus large possible de la nouvelle maison delaculture depuis son inauguration le 10 septembre 2021 et préciserai **les objectifs** du nouveau projet.

Pour cela, je proposerai, en m'appuyant sur une **nouvelle équipe d'artistes associés**, des **projets** dont certains participatifs, dans la nouvelle Maison et **dans l'espace public**.

Enfin, je développerai les **grands axes de créations** des saisons 22/24.

L'**axe principal de mon projet** depuis 2012 a été de **créer et de garder le contact** avec le public, de **rajeunir et d'élargir** ce public en **multipliant et diversifiant** les rencontres et les rendez-vous. Le **hors-les-murs** a été **une chance**, je le pressentais à mon arrivée, mais aussi **une limite** contre laquelle nous avons souvent buté. Le **contexte** d'un débat parfois houleux et instrumentalisé autour de la reconstruction, l'**absence d'un lieu symbolique fédérateur**, d'un **lieu de vie**, ont limité la visibilité et la portée du projet artistique.

Aujourd'hui et après l'ouverture de la nouvelle Maison, **nous mettons tout en œuvre** pour qu'une **large partie de la population** s'en empare, **en franchisse les portes** comme c'est le cas à la nouvelle MC93 de Bobigny, même si la seconde étape, entrer dans les salles, faire partie du public, prendra sans doute plus de temps pour certains.

Dans un peu plus d'un an, alors que notre rêve est devenu réalité et que « *l'espérance a désaltéré le réel* », la maison delaculture de Bourges **vit**, 57 ans après sa première, **sa seconde naissance**.

Bien entendu, l'arrivée du Covid depuis mars 2020 a bouleversé totalement nos habitudes et nos rythmes mais nous avons bénéficié de « l'appel d'air » de l'inauguration et nos objectifs fixés en 2020 ont même été dépassés, dans une période où les chiffres nationaux montrent une baisse de 30%. L'objectif sera donc de pérenniser les résultats de cette année zéro, sachant que le nombre de propositions et le rythme de la saison d'inauguration ne pourront bien entendu pas être conservés.

Enfin, ce projet se développera dans le cadre de la **candidature de Bourges Capitale Culturelle Européenne 2028**, candidature qui nous permet de mettre en œuvre à l'échelle du territoire régional des partenariats encore renforcés avec l'ensemble des acteurs et des partenaires publics.

Évaluation et évolutions

***La responsabilité artistique :** proposition faite à une population d'une programmation pluridisciplinaire établie par le directeur qui doit refléter les principaux courants de la production actuelle que ce soit pour le spectacle vivant, le cinéma, les arts visuels... La responsabilité artistique des scènes nationales s'exerce à l'égard des artistes eux-mêmes, en facilitant leur travail de recherche et de création.*

***La responsabilité professionnelle :** pour les scènes nationales, au rôle d'exemplarité qu'elles ont joué de manière déterminante pour l'aménagement culturel du territoire s'est donc progressivement substituée une responsabilité nouvelle d'entraînement, d'animation et de références pour le vaste paysage de la création et de la diffusion artistiques qui les environne.*

***La responsabilité publique :** elle se traduit par la considération permanente portée à un territoire et à sa population, dans toutes leurs composantes particulières. Ce territoire peut varier, de la taille d'une grande métropole à celle d'un département, voire au-delà, en fonction de la diversité et de l'importance des partenariats publics noués autour de chaque scène bénéficiaire du label.*

La direction générale et artistique

Diriger aujourd'hui la maison delaculture, avec plus de trente salariés, c'est donc assumer ces trois responsabilités, avec l'objectif constant de **rester présent dans le réseau national et européen** en conservant en parallèle l'autre rène du projet : **l'inscription de la maison delaculture dans un territoire.**

Revenons un instant sur ce **hors les murs** : prévu pour **trois ans** à mon arrivée à Bourges (mais il a débuté en 2009), ce seront finalement **douze ans** qui se seront écoulés à l'ouverture de la nouvelle Maison en 2021. Pour les **créations**, l'**absence de salle de répétitions** a été, et sera pour une saison encore, une **contrainte** lourde pour l'accueil des équipes artistiques en résidence.

S'il paraît évident que le hors les murs entraîne des **difficultés techniques, organisationnelles** et bien sûr **budgétaires**, le principal problème qu'il pose, que sa durée inédite a posé, c'est une **lassitude du public** et indirectement un encouragement à une **pratique consumériste** du spectacle : l'absence de **lieu de vie** ne permettait pas le temps si riche de l'après spectacle, celui des dialogues, de la rencontre public-artistes. Bien entendu, le public restait quelques minutes dans le hall de l'auditorium à la sortie du spectacle, mais le **lieu symbolique du théâtre** est aussi celui où l'on sait que l'on peut aller parce qu'il s'y passe toujours quelque chose.

Par rapport à d'autres théâtres ayant connu cette situation (mais aucun si longtemps), nous avons à Bourges **la chance de pouvoir programmer à l'Auditorium** durant toute la période du hors-les-murs. Mais si cette salle à l'acoustique exceptionnelle est parfaitement équipée, sa jauge et la taille de son plateau **rendaient impossible**, pour des raisons économiques et techniques, l'accueil de **grandes formes « rassembleuses »** (ballets, orchestres symphoniques, lyrique, cirque en salle, musiques actuelles...). C'est donc tout un **pan d'une programmation** encore plus ouverte et, disons-le, prestigieuse, qui n'était **pas accessible à Bourges.**

Ceci étant posé, le hors les murs nous a permis aussi de réfléchir à des **projets atypiques**, pas forcément frontaux, d'investir des **lieux singuliers** (ancien hôpital Baudens, Palais Jacques Cœur...) et donc de partir à la **rencontre d'un autre public**. Le lieu symbolique n'existant pas, le risque qui existe pour une scène nationale de se refermer sur elle-même ne nous concernait pas, et ce n'est pas rien.

Le spectacle vivant

Depuis 2012, la maison de la culture de Bourges et son atelier de construction ont produit ou coproduit plus de **70 spectacles**, dont **20 créés à Bourges** et **41 décors construits**, spectacles vus en France et en Europe par plus de **750 000 spectateurs**.

Avec la mise en place des **séries**, dont on mesure aujourd'hui l'impact en termes de qualité artistique, de possibilités de rencontres avec les artistes, d'élargissement du public grâce au bouche à oreille, nous avons proposé chaque saison en moyenne **34 spectacles** pour **88 représentations** et accueilli **19 600 spectateurs**.

L'analyse fine des chiffres de fréquentation montre que le travail **d'élargissement du public** a porté ses fruits : aujourd'hui, **23% du public** a moins de 26 ans (dont 4% d'individuels) et le **public dit « empêché »** représente **7,5% de la jauge**.

Mise en rapport avec la **jauge offerte** et les limites du plateau, cette fréquentation est **conforme à nos objectifs** mais reste bien entendu **trop faible** dans l'absolu : depuis 2012, nous butons sur le **mur des 20 000 spectateurs** pour le spectacle vivant.

L'enjeu des premières saisons dans les nouveaux murs est donc de poursuivre le travail d'élargissement du public et de monter en puissance sur le nombre de levers de rideau. La jauge de la nouvelle salle (700) nous permet enfin d'accueillir des grandes formes théâtrales, chorégraphiques et musicales européennes, en conservant, en les adaptant à cette jauge, les séries de représentations : L'Orchestre National de France, Les Ballets de Lorraine, Alonzo King Ballet, Omar Porras, Eric Lacascade, Anne-Cécile Vandalem, Martin Zimmerman, Ibrahim Maalouf, Cappella Mediterranea,, Akoreacro...

- La nouvelle maison de la culture doit être un nouveau lieu ressources local et régional. Nous accueillerons donc, pour les premières saisons dans les nouveaux murs, l'ensemble des centres dramatiques et chorégraphiques nationaux de la région Centre-Val de Loire. La salle Pina Bausch, magnifique outil de création et de diffusion longue, sera consacrée aux formes plus émergentes, notamment les compagnies régionales repérées par les comités d'experts Drac et Région. Nous proposerons aux compagnies des temps de résidence, avant premières, séries longues. En lien avec les partenaires associatifs locaux, et dans l'objectif d'ouvrir totalement la Maison, je proposerai des scènes ouvertes, musicales notamment.
- Soutenir de manière volontariste les créatrices restera un axe important de la programmation. Nous accueillerons Blandine Savetier, Camille Trouvé, Mélanie Leray, Carole Thibaut, Séverine Chavrier, Maud le Pladec, Ambra Senatore, Célie Pauthe, Julie Delille, Métilde Weyergans, Pauline Ribat...
- L'accueil en soirée des scolaires, collégiens et lycéens, est en constante progression grâce au travail de l'équipe des relations publiques et l'investissement des enseignants, le travail en direction du premier degré étant historiquement mené sur le département du Cher par la Ligue de l'enseignement. J'ai souhaité depuis cinq saisons mettre en place des séances scolaires en journée notamment pour le 1^{er} degré, dans l'objectif d'élargissement du public et de cohérence de ligne artistique.
- Avec l'allongement depuis quelques années des vacances de Toussaint, avec une programmation du 1^{er} trimestre débutant en octobre, le rythme de diffusion devenait trop séquencé. Depuis 2018, j'ai donc décidé de débiter la saison mi-septembre et, dès la saison prochaine, je proposerai une programmation tout public durant les congés de Toussaint. Je veillerai également à proposer des séances les week-ends autour de quelques spectacles tout public de la programmation.
- Dans les trois ans après l'ouverture, l'objectif sera d'augmenter de 20% la fréquentation du spectacle vivant – par rapport à la période « hors-les-murs », en arrivant à 120 levers de rideau.



Le Cinéma

La décision de **conserver l'activité cinéma** durant le hors-les-murs était primordiale : le cinéma fait **partie intégrante** du **projet artistique**. La programmation **art et essai**, unanimement **saluée**, et l'accueil de l'ensemble des **dispositifs scolaires** pour le département (école, collège et lycée et apprentis au cinéma, ainsi que maternelle au cinéma, dispositif pilote porté par la maison delaculture de Bourges pour l'Éducation nationale) nous a permis durant 10 ans, malgré la limite d'un seul écran, une fréquentation moyenne de **26 800 spectateurs** chaque année (près de **40 000** avec les **scolaires**).

En revanche, la décision de **louer** la salle du Foyer St François représentait une charge annuelle financière (loyer de **70 000€** et **4 postes** de permanents à temps plein pour un seul écran) d'autant plus **lourde** qu'elle aura duré dix ans au lieu des trois initialement prévus.

Depuis 2020, **l'ouverture 7/7j** a été mise en place et est bien entendu conservée dans le nouveau bâtiment.

- Avec deux écrans et une jauge totale de 280 sièges, le cinéma art et essai de la maison delaculture connaît un développement considérable, avec une équipe de trois personnes et des économies de fonctionnement (plus de loyer) et cabine de projection commune aux deux salles. Nous développons l'accueil de l'ensemble des dispositifs scolaires et proposons une programmation encore plus riche et diversifiée. En « pesant » plus sur les distributeurs grâce à une jauge plus importante, nous avons plus facilement accès à certains films porteurs. Reste que la fréquentation pour la première saison dans les murs ne s'est pas accrue comme nous le souhaitions, sans doute en raison du covid.
- En partenariat avec les associations locales, nous développons les actions autour de la programmation (rencontres, débats...) et mettons une fois par mois à disposition l'une des salles pour des projets portés par ces associations, toujours dans l'objectif d'ouvrir la Maison à tous.
- Dans les trois ans après l'ouverture, l'objectif reste d'augmenter de 30% la fréquentation du cinéma.

L'action culturelle et territoriale

Centrale dans le projet, cette action est le **socle** nous permettant de **créer et maintenir** un lien particulier avec le public. Reposant sur la **programmation** et les **artistes associés**, elle est menée par une équipe de relations publiques engagée et inventive. De nombreux rendez-vous « **Avec vous !** » ont été mis en place depuis 2012 : des **rencontres trimestrielles** permettant d'échanger sur les spectacles vus et les temps forts à venir ; les **bords de plateau**, rencontre avec l'équipe artistique à l'issue d'une représentation ; les **répétitions commentées** et les **clés d'écoute** ; les **ateliers de pratique** de théâtre, danse, marionnette, court métrage... Depuis deux saisons, nous organisons avec le soutien de Filipe Lourenço, danseur et chorégraphe originaire de Bourges, des **weekends** et un **stage annuel de danse** permettant de proposer à des **danseurs amateurs**, de tous âges et de tous niveaux, des ateliers de danse dirigés par des chorégraphes de niveau international.

En **décentralisation** sur l'ensemble du département du Cher, j'ai décidé de **réorienter** le projet en **favorisant une présence artistique** forte et **inscrite dans la durée** par des **résidences** de création : Pierre Rigal a créé avec des chorales amateurs « *Conversation augmentée* » ; Les Anges au plafond ont créé *White Dog* ; en 18/19, le Turak Théâtre, le Quatuor Tana, Julie Delille et Dorian Rossel auront été en résidence sur le département du Cher.

L'ensemble de ces actions rencontre l'**adhésion** d'un **large public**, permet à la Maison de la Culture de **rayonner** sur l'ensemble de son territoire mais rencontre toutefois une **limite** : le **retour**, c'est-à-dire le fait de venir découvrir les spectacles de la Maison n'est **pas toujours au rendez-vous**. C'est d'ailleurs une problématique très prégnante dans l'ensemble du réseau des scènes nationales puisque la **générosité** d'un **projet**, la **volonté affirmée de sortir des sentiers battus** sont loin de permettre à eux seuls ce nécessaire et attendu retour. La **barrière symbolique** du franchissement de la porte d'un théâtre **demeure**, à Bourges comme ailleurs.

- Avec le soutien fort du département du Cher, je poursuivrai une présence artistique inscrite dans la durée avec une création chaque saison, en m'appuyant sur les équipes artistiques du nouveau Camp de base. Théâtre, théâtre d'objets, musique (actuelle et contemporaine), danse, marionnette... le champ artistique proposé sera riche et divers, ce qui permettra d'élaborer des résidences variées et donc de nouer et de renforcer des partenariats déjà fructueux aujourd'hui.
- Les actions culturelles proposées évolueront, avec de nouveaux outils que je présenterai plus loin, l'objectif principal étant de susciter un retour vers la nouvelle Maison. Avec les différents rendez-vous proposés (folles soirées, bords de plateau, ateliers, rencontres avec les artistes) et le projet architectural retenu (reposant sur un lieu dont les différentes composantes pourront fonctionner indépendamment l'une de l'autre, la salle de médiation, le bar, l'espace d'accueil interactif), je travaillerai avec l'équipe à l'objectif d'accueillir non seulement le public mais une large partie de la population.
- Le hall de la nouvelle Maison pourra également être ouvert à des activités diverses : brocantes spécialisées (musique, disques par exemple), des ateliers de cuisine en lien avec la programmation, petits concerts avec le Conservatoire...
- Le petit forum du hall sera consacré aux expositions d'arts plastiques, en lien avec le Transpalette et l'École d'Art, mais l'axe que j'avais proposé en 2012 pour la réouverture, la photographie, se développera également dans ce forum et sur l'ensemble du hall d'accueil.

L'équipe

Depuis 2012, avec une **nouvelle organisation du travail**, **trois postes** (chargé de production, comptable paye, régisseur plateau) ont été **supprimés**, nous avons conclu une **rupture conventionnelle** avec un régisseur en arrêt maladie suite à un accident et **remplacé** un poste d'**assistante de direction technique** par celui d'une **secrétaire technique**.

J'ai veillé à des **évolutions** professionnelles **en interne**, (évolution de deux salariées : **responsable d'accueil et responsable des relations avec le public**), renforcement des missions de l'administratrice et de la secrétaire générale à qui j'ai confié la responsabilité des productions.

L'équipe qui m'accompagne depuis ma nomination, d'une extrême loyauté, totalement engagée dans le projet et **très unie** malgré son éclatement géographique, est **aujourd'hui totalement en place et prête à ouvrir** la nouvelle maison de la culture de Bourges.

- Depuis 2018, je travaille avec l'équipe de direction à la nouvelle organisation liée à l'ouverture, dans un contexte particulier puisque dix salariés auront pris leur retraite en 2023. Mon objectif est de proposer cette organisation à périmètre quasi constant.
- Parmi les salariés bientôt retraités, certains postes ont nécessité un tuilage long : ateliers de construction, responsable sécurité notamment. Ce sont des postes demandant des compétences fortes et très spécifiques à notre secteur d'activité. Les recrutements effectués pour ces postes sont aujourd'hui effectués et nous donnent toute satisfaction.
- Depuis 2018, j'ai mis en place des projets nouveaux, participatifs et renforcé l'équipe des relations publiques en recrutant, d'abord en CDD puis en CDI, une attachée. La réussite de l'ouverture est aussi passée par une présence encore plus forte de cette équipe sur l'ensemble du territoire dès la saison prochaine.
- Le nouveau lieu nécessitera également un renforcement de l'équipe technique permanente. Dans un premier temps, je propose de transformer le poste de gardien (départ à la retraite en 2020) affecté au cinéma dans le cadre du hors les murs en poste de machiniste ou électricien. Nous évaluerons, après la première saison d'exploitation dans la nouvelle Maison, si l'équipe de régisseurs doit être renforcée par l'embauche d'un régisseur son-vidéo permanent.
- Les autres évolutions (accueil, production, lien technique atelier de construction notamment) reposeront sur des nouvelles fiches de missions déjà en cours d'élaboration avec des salarié(e)s en capacité et souhaitant évoluer.

Le budget

A mon arrivée à la direction de la maison delaculture, quelques mois après le passage en EPCC, j'ai trouvé une **situation budgétaire** parfaitement **saine**. Mais le principe de la comptabilité publique a imposé le passage des reports à nouveau créditeurs en ligne d'investissement, ligne largement utilisée pour les travaux des bureaux mis à disposition par la ville le temps du hors les murs. Mon **objectif** a donc été depuis 2012 de **reconstituer la trésorerie** et cette **ligne d'investissement** tout en provisionnant totalement le **coût retraite** de l'ensemble du personnel et en proposant quatre ruptures conventionnelles permettant de supprimer des postes ou d'en amoindrir le coût à court et moyen terme.

Aujourd'hui, cet **objectif** est **atteint** et nous pourrons faire face aux **charges** de réouverture **nous incombant** avec un **budget sain** et parfaitement **équilibré**.

Pour les **tarifs**, la **baisse** de **20 €** à mon arrivée du prix de la **carte** puis de **1€** du tarif « adhérent » a permis depuis deux saisons d'**augmenter** le nombre de **cartes vendues** et, mécaniquement, la **fréquentation** en valeur absolue. Mais cette baisse proposée dans l'**objectif** d'élargissement du public a **pesé** sur les **recettes propres** de la Maison et ne nous a pas permis de retrouver le niveau des dernières saisons avant le hors les murs.

- Si la nouvelle Maison, conçue avec les normes énergétiques d'aujourd'hui, sera moins énergivore que l'ancienne, les contrats de maintenance des équipements (grill technique, ascenseurs et monte-charge) et les charges de nettoyage et d'entretien pèseront à nouveau sur le budget global et donc les subventions de la **maison delaculture**. Ma responsabilité a été de travailler avec les partenaires publics au chiffrage précis du coût du théâtre en ordre de marche - dont on sait qu'il est plus élevé les deux premières années d'exploitation - et de proposer en parallèle un budget artistique prenant en compte l'augmentation de l'activité. Sur ces deux points, le travail est toujours en cours nous avons proposé en janvier 2020, le budget global nécessaire de la nouvelle maison delaculture de Bourges à son ouverture en septembre 21.
- Sur le plan tarifaire, j'ai mis en place une baisse du coût de la carte (20 € au lieu de 30 €) et l'adaptation des tarifs à la nouvelle jauge et aux nouvelles propositions artistiques. Cette baisse et l'ouverture de la nouvelle Maison ont permis de doubler le nombre de carte sur la saison 21/22.



La communication

Totalement renouvelée en 2012 (charte graphique, affiches, site internet), puis en 2018 avec un changement de graphiste, la communication de la Maison de la Culture **évolue** finement **chaque saison**. Nous sommes **très présents en ville** grâce au réseau Decaux et aux affichettes et programmes cinéma dans les commerces. Mais si notre **communication** reste efficace et **identifiée** pour les partenaires et le **public**, si notre **image** est incontestablement plus **dynamique**, moins institutionnelle, force est de constater que nos **outils actuels** ne nous **permettent pas** d'être **visibles** et suffisamment réactifs aux yeux de l'ensemble de la **population**, au-delà du public déjà convaincu.

- J'ai mis en place avec l'ensemble de l'équipe depuis l'ouverture des réunions brainstorming régulières afin qu'elle s'approprie le nouveau bâtiment et l'évolution du projet artistique et soit donc en capacité de faire partager cette appropriation. Un espace sur le serveur informatique permet à chacun de noter et de proposer ses idées. Ces réunions sont extrêmement fructueuses puisque toutes les questions (fonctionnement, accueil, amplitude d'ouverture, communication) sont librement abordées. Ces réunions se poursuivront au moins les deux prochaines saisons et je mettrai en place différents ateliers selon les problématiques qui se dégagent.
- Sur le plan de la communication, j'ai engagé depuis 2019 une réflexion sur les outils « traditionnels » (brochure de saisons, journaux, affiches) afin de les faire évoluer. Ces outils restent nécessaires pour le public de la maison delaculture mais devront être renforcés par une communication, notamment sur les réseaux sociaux, plus réactive, ludique et ouverte. Après le développement de la page Facebook de la Maison, nous avons mis en place un compte Instagram qui répond à cet objectif de réactivité, rendu aussi nécessaire par les séries de représentation.
- Dans cet objectif, depuis juin 2019, j'ai confié la conception de la communication de la maison delaculture à l'agence bruxelloise Signelazer.
- Si l'équipe est aujourd'hui résolument impliquée dans son nouvel équipement, elle porte en elle la trace et la responsabilité d'une histoire et d'un label. Dans ce contexte spécifique - théâtre historique de la décentralisation théâtrale, programmation hors les murs depuis l'année 2009, projet de réhabilitation évoluant vers la construction d'une nouvelle Maison et aujourd'hui lancement des travaux et objectif d'appropriation par la population d'un nouveau lieu - il était nécessaire de faire un état des lieux de la visibilité, de la perception de la Maison de la Culture de Bourges auprès de la population (Bourges et agglomération) et des usagers. J'ai donc proposé de réaliser cet état des lieux en 2019 en étant accompagné par l'Agence GECE, basée à Rennes, dont je connais la qualité et sa parfaite connaissance du réseau labellisé et de ses enjeux d'aujourd'hui. L'agence a réalisé des enquêtes (téléphoniques, internet) avec des questions plus ouvertes pour les usagers avec l'objectif d'avoir une connaissance la plus précise possible de notre notoriété, de la structure de notre public, de l'impact du projet artistique et de notre stratégie de communication. La synthèse de cette enquête a été présentée au CA d'octobre 2020.



Les partenariats

Si je devais mettre en avant une **force** de notre **territoire régional**, c'est la **facilité** d'instaurer des **partenariats**. Que ce soit avec le CCR de Noirlac (Futurs de l'écrit, Traversées, journées ou nuits de septembre), le Conservatoire de Bourges, l'Ecole Nationale Supérieure d'Art, Antrepeaux, Ciclic, l'Association des Cinémas du Centre, Les Bains-Douches à Lignières, nous menons **chaque saison** de **nombreuses actions communes** qui nous permettent d'être présents sur l'ensemble du champ artistique et de croiser les publics. J'ai depuis mon arrivée **renforcé** les **échanges** avec nos partenaires avec qui nous travaillons en **totale confiance**.

Avec l'arrivée de Boris Vedel à la direction du **Printemps de Bourges**, nous tissons des **liens plus étroits** avec ce festival né de la Maison de la Culture. Coproductions, travail de notre atelier de construction pour le Festival, réflexion commune sur le territoire... Cette **nouvelle collaboration** est plus que fructueuse mais la **visibilité** de la Maison de la Culture dans ces opérations communes, malgré un **investissement budgétaire conséquent**, reste **insuffisante**. Boris Vedel en est conscient et travaille avec son équipe de communication nationale afin d'éviter cet écueil à l'avenir.

- Si je veille à renforcer les liens existants avec les partenaires culturels du département et de la région, c'est tout particulièrement avec le CCR de Noirlac, le Printemps de Bourges et Emmetrop que je souhaite mettre en œuvre de nouveaux projets.
- Avec Noirlac, nous avons partagé de nombreuses aventures de création depuis 2012. Deux collaborations chaque saison ont permis au public de Noirlac et celui de la maison delaculture de se croiser et aux deux équipes de travailler ensemble de manière étroite. Ces rendez-vous singuliers sont particulièrement appréciés par le public que nous invitons à vivre des expériences inédites, dans une temporalité différente. Paul Fournier et moi-même souhaitons renforcer encore l'axe de créations, notamment autour des équipes artistiques du nouveau Camp de base.
- Avec le Printemps de Bourges, nous avons proposé depuis cinq saisons une création commune. Si nos calendriers de programmation et nos modes de production sont extrêmement différents, Boris Vedel et moi-même souhaitons que la maison delaculture de Bourges soit aussi à l'initiative d'une création, afin de permettre à celle-ci de tourner dans le réseau des scènes nationales. En 2019, ça a été le cas avec Jean-Claude Gallotta et son spectacle *L'Homme à tête à chou*.
- Avec La Friche de l'Antre-peaux, le travail commun autour de la danse se renforce mais les liens doivent être tissés plus étroitement, notamment avec le Transpalette dont la ligne de programmation est passionnante.
- Avec l'ENSA nous avons mis en place des ponts, notamment autour du cinéma.
- L'ouverture de la nouvelle Maison rend possible aujourd'hui la recherche de partenariats privés. Le club d'entreprises créé par mon prédécesseur n'a en effet pas survécu à la fermeture de l'ancienne. Pour avoir travaillé depuis 25 ans en lien étroit avec des partenaires privés, dans plusieurs scènes nationales et CDN, j'ai vu les montants de partenariats, malgré le dispositif fiscal de la loi Aillagon, baisser d'année en année. Que ces partenariats se substituent à la stagnation des subventions publiques est un vœu pieux, ne nous voilons pas la face. Mais inscrire la maison delaculture dans son environnement, c'est aussi participer au développement et à l'attractivité d'un territoire, en lien avec le monde économique. J'ai débuté, et je poursuis, une mise en réseau avec ce monde, en intégrant Hubtech, notamment. Avec la construction de la nouvelle Maison, ces dialogues avec les entreprises sera facilité car notre poids ne sera plus uniquement un poids symbolique. Avec son budget, son équipe, ce qu'elle reverse directement dans l'économie locale, la maison delaculture de Bourges est un acteur important de la vie économique régionale. Le nouveau bâtiment rendra ce poids plus visible. Mon objectif sera d'atteindre un montant de partenariats privés de 30 000 € d'ici 2024.

L'enjeu, ici et maintenant

- Si un **phare** doit **nous guider** durant les deux prochaines saisons, c'est celui de la poursuite **l'appropriation par l'ensemble de la population** de la nouvelle maison delaculture de Bourges.
- Après plus de 12 ans de hors-les-murs, il nous appartient maintenant de **redonner** à la nouvelle maison delaculture, dans ses nouveaux murs, la **place** et la **valeur symboliques** qu'elle mérite, **aux yeux de tous**.
- Cela passe d'abord, avec le succès public de l'ouverture, par **l'affirmation** que cet investissement très conséquent pour les partenaires publics, notamment la ville de Bourges, **est légitime** pour une ville qui a toujours été, depuis le Moyen Age, ambitieuse et porteuse de projets forts et qu'à **l'échelle de la région**, l'ouverture de la nouvelle Maison sera un **acte symbolique**, porteur de sens, mais aussi un atout d'**attractivité** fort.
- Accompagner et **nourrir ce discours**, c'est pour moi affirmer ma responsabilité publique dans le développement territorial, aux côtés des **élus**, du **monde économique** et de tous ceux qui font vivre et développent **l'attractivité** et la force de notre **territoire**. Un projet n'est jamais **hors-sol**.
- Pour pleinement **réussir** cette appropriation, nous allons démontrer à tous tout ce que ce nouvel outil nous permettra de mettre en œuvre. Nous allons **créer** le désir, l'appétence, l'impatience.

Les objectifs

- Etre un **lieu de vie** un **lieu ouvert à tous**, seul ou en groupes.
- Ouvrir la maison delaculture **7 jours sur 7**, en jouant sur les plannings du bar-restaurant, du cinéma et de l'ensemble des activités de la maison delaculture.
- Faire de la nouvelle Maison un **lieu ressources** pour les **associations** et pour les **compagnies régionales** en lien avec les comités d'experts et le réseau labellisé de la Région Centre-Val de Loire.
- **Multiplier**, grâce à la salle de médiation, les rencontres, débats, conférences, ateliers.
- **Favoriser l'accès** à la maison delaculture et **l'accueil** du public en mettant en place des navettes et une **garderie** pour les soirs de spectacles.
- **Accroître** encore, grâce notamment à notre atelier de construction, la place de la maison delaculture de Bourges dans le **réseau européen des lieux de création**
- **Maintenir** après l'ouverture la **fréquentation** spectacle vivant et accroître celle du cinéma de 30%.
- **Veiller à apporter notre soutien en coproduction et accueil aux créatrices.**
- **Accompagner la démarche de développement durable qui devient un enjeu dont notre secteur doit s'emparer.** Ainsi, nous avons progressivement abandonné les bouteilles plastiques, réfléchissons à la problématique du recyclage des décors et travaillons avec le TNS sur cette thématique. Dans le cadre de la candidature de Bourges Capitale Culturelle Européenne 2028, j'ai proposé au Commissaire Général Pascal Keiser que la maison delaculture soit fer de lance.

2023/25

La poursuite de l'appropriation de la nouvelle maison delaculture et du nouveau projet artistique sera donc le **principal objectif** des prochaines saisons. Depuis l'ouverture en septembre 2021 nous avons enfin la possibilité, en nous appuyant sur une **nouvelle équipe** d'artistes associés, de nous adresser à **l'ensemble d'une population**, de proposer et construire des actions **encourageant un retour** lors de l'ouverture, de permettre à la maison delaculture de Bourges d'être encore **plus visible** et **présente** sur l'ensemble de son territoire d'implantation.

Pour les prochaines saisons, en m'appuyant sur le nouveau Camp de base, je proposerai des **projets**, dont certains participatifs, **dans l'espace public** (Marais de Bourges, Palais Jacques Cœur, centre-ville...) ; l'investissement de **nouveaux lieux** de tournage et de programmation (Chapelle de l'Hôtel Dieu, Halle aux blés, jardins publics, musées de Bourges, les quartiers de la Chancellerie et du Val d'Auron...) ; une programmation de **cinéma en plein air** en juillet (théâtre de verdure, parc paysager des Gibjoncs, plage du Val d'Auron...)

S'il est encore **trop tôt** pour **fixer précisément** le calendrier de toutes les créations 22/24, la covid a bouleversé le nôtre et celui des artistes, les **projets se précisent** et les discussions artistiques et budgétaires sont déjà **entamées**. Nouveaux et anciens artistes du Camp de base ont été invités pour la saison d'ouverture et je travaille sur des projets avec **les artistes du Camp de base**.

J'ai proposé pour l'ouverture **une création in situ regroupant les artistes associés** et habitant **l'ensemble du nouveau bâtiment** : parvis, bureaux, ascenseurs, loges et ensemble des salles (cinéma, répétition, grande salle, black box, salle de médiation) afin de présenter et de mettre en valeur toutes les possibilités du nouvel outil. Une fête d'ouverture se déroulant sur trois semaines, accessible à la population autant qu'au public « habituel » de la maison delaculture, nous a permis d'utiliser l'espace public autour de la nouvelle Maison. Nous poursuivrons ceci lors des prochaines saisons.

J'ai évoqué plus haut (le spectacle vivant) les **axes d'évolution** et quelques noms de la programmation que rendront possible les capacités techniques et d'accueil de la nouvelle Maison. **La saison d'ouverture affirmera l'ensemble de ces axes**.



Les marais de Bourges – *Une Saison dans les marais*

Outre son **patrimoine architectural** et industriel exceptionnels, Bourges dispose avec **les marais** d'un **atout** que je souhaite mettre en valeur. Peu exploités au niveau touristique et finalement assez **peu valorisés** pour les Berruyers, les marais de Bourges pourraient devenir un **espace artistique** permettant à la population de se les approprier différemment.

Bien sûr, pour des raisons liées aux deux associations de maraichers ne travaillant pas toujours main dans la main, il n'est **pas aisé** de développer une nouvelle initiative qui risque de **bouleverser certaines habitudes** mais je suis persuadé que la maison delaculture de Bourges doit être présente aussi dans cet espace naturel jouxtant le centre-ville.

J'ai donc proposé en 2018 à **cinq artistes** (dont quatre berruyers) de concevoir chacun une œuvre. Il s'agit de **Michel Zoladz** (photographe), **Guillaume Ledoux** (musicien et peintre), **Jean-Louis Radigue** (architecte), **Olivier Clavaud** (graphiste, peintre et sculpteur), **Michaël Rieder** (sculpteur). Leurs œuvres seront installées sur deux parcelles contigües rue de Babylone (donc visibles depuis la rue et accessibles pour ceux qui souhaitent entrer dans le dispositif). En 2021, ce fut le tour de trois créatrices : **Laurence Bernard**, **Karine Bonneval** et **Francine Michel** qui ont investi les marais.

Au-delà de ces premières éditions, j'envisage de donner au projet des marais un **rythme biennal**.

Les projets participatifs

Pour l'ouverture de la maison delaculture de bourges, nous avons mené plusieurs projets participatifs avec Les Anges au Plafond, le Quatuor Tana et le compositeur Benoît Menut, Julie Delille, Dorian Rossel et Camille Rocailleux. Au total, près de 100 amateurs ont participé à ce projet et nous poursuivrons cette action au cours des prochaines saisons

Créations avec le Printemps de Bourges

Depuis cinq saisons, nous avons décidé avec Boris Vedel de joindre nos forces sur **plusieurs projets communs** : créations coproduites, co-accueils, **construction** pour le Printemps de Bourges par l'atelier de la Maison de la Culture. L'objectif que nous partageons est bien entendu celui du territoire, mais aussi celui de la visibilité au sein de nos réseaux respectifs.

En 2019, j'ai proposé à Boris la **prochaine création de Jean-Claude Gallotta** : *L'Homme à tête de chou*, spectacle chorégraphique créé dans une première version en 2009 sur les chansons de Serge Gainsbourg interprétées par Alain Bashung. Jean-Claude a souhaité pour le 10^{ème} anniversaire de la mort de Bashung **recréer** ce spectacle à la maison delaculture de Bourges. Nous avons donc coproduit cette création avec Le Printemps et le spectacle a été accueilli en 2019/20 notamment au Théâtre du Rond-Point à Paris. Cette collaboration fructueuse sera développée avec la place particulière de la maison delaculture au centre géographique et symbolique du Printemps de Bourges

Le nouveau Camp de base

Cet axe du projet artistique nous a permis depuis 2012 d'**inscrire dans la durée** la présence des **artistes associés**, de créer des spectacles dans des lieux **singuliers** (Baudens, Palais Jacques Cœur, Scènes détournées), de travailler avec des **amateurs** (feuilleton théâtral).

J'ai décidé de **renforcer** encore cet axe en « resserrant » le Camp de base autour **d'équipes** dont chacune, dans son domaine artistique, permettra au-delà de leur travail de création de **créer et d'accroître les liens** avec le public et les partenaires **encore éloignés** de la maison delaculture.

Le Turak Théâtre, dont l'univers décalé et poétique a été découvert à Bourges en 2018/19 (*Une Carmen en Turakie*) après une résidence sur le département du Cher ; le **Quatuor Tana**, spécialiste du répertoire contemporain, déjà accueilli à la maison delaculture pour quatre concerts au cours des dernières saisons, et qui a su créer avec le public une complicité que je souhaite développer ; **Julie Delille**, comédienne et metteuse en scène installée dans le Cher dont nous avons repris le spectacle *Je suis la bête* la saison dernière puis *Le journal d'Adam et Eve* (à la maison delaculture puis en décentralisation) en début de saison 2019/20 ; **Dorian Rossel**, metteur en scène suisse dont je suis le travail depuis une quinzaine d'années et qui souhaite développer un projet sur le territoire ; **Martin Zimmerman**, scénographe, danseur et chorégraphe suisse.

Les projets du Camp de base

LE TURAK THEATRE

« La compagnie Turak, (compagnie nationale) pratique un théâtre d'objets, populaire et accessible à tous. Nous avons à cœur d'imaginer des aventures artistiques proches des gens. L'approche artistique repose sur une renaissance de l'objet usé. Passé imaginaire né de « la fatigue de l'objet », mémoire et empreinte d'une civilisation inventée.

C'est à partir de cette archéologie fictive que spectacles et expositions sont créés. Un théâtre poétique, onirique et populaire que l'on trimballera volontiers partout. Une forme « tout-terrain » accessible à tous, une écriture en strates, des lectures sur plusieurs niveaux et « à tous les étages ».



Le Turak c'est aujourd'hui jusqu'à trente personnes impliquées dans l'élaboration et la diffusion de créations et d'interventions artistiques éphémères dans des théâtres ou des espaces publics divers, en France et à l'étranger. Quel formidable outil pour inventer et construire des instants de rencontres improbables. Le souci d'accès à l'art guide nos créations et nos stratégies de diffusion. Le projet artistique du Turak, outre son esthétique « théâtre d'objets » maintenant facilement identifiable, repose sur la construction et la présentation d'un ailleurs imaginaire, une fiction répondant à d'autres règles de logique.

Les spectateurs de tous les âges, de Moscou à Taïwan en passant par les Iles Lofoten, Montbéliard ou la région lyonnaise y sont, de manière égale, étrangers. Une grande partie de notre démarche artistique consiste à les inviter dans cet univers.

Aiguiser, affûter les yeux, les oreilles, entraîner tous les sens à la lecture de moments de spectacle vivant est un objectif essentiel de tout notre travail de création et de nos actions de sensibilisation.

Imaginons que l'accès à ces centres d'entraînement soit le plus largement ouvert...

Depuis quelques années, nous avons commencé à travailler avec la maison de la culture de Bourges autour de projets dans la salle et sur le territoire au plus près des habitants. La proposition d'être associés à cette belle maison de la culture et à son équipe nous laisse envisager de passionnants projets artistiques. »

LE QUATUOR TANA

« Le fil conducteur de ces saisons a été de penser l'association comme le partage des compétences propres à chacune des équipes (la Maison de la Culture de Bourges, le quatuor), d'imaginer l'association comme la présence du quatuor auprès du public de la maison de la culture de Bourges, tant à la maison de la culture, qu'à travers les actions dans les territoires, et enfin de rêver l'association comme un formidable prétexte à imaginer de nouvelles créations musicales, hors des sentiers battus de la scène contemporaine traditionnelle. »

Pour l'inauguration, commande de « La Source des mots » confiée à Benoît Menut et au Quatuor avec 60 choristes amateurs et le ténor Mathias Vidal.



JULIE DELILLE / THEATRE DES TROIS PARQUES

Après un Diplôme d'Études Théâtrales au conservatoire du Mans et deux années de travail auprès de Delphine Eliet à l'École du Jeu – Paris, Julie intègre en 2006 l'École Nationale Supérieure de la Comédie de Saint-Étienne. Elle y travaille notamment sous la direction de François Rancillac, Jean-Marie Villégier, François Lazaro, Olivier Maurin, Jean-Paul Delore...

Dès sa sortie, elle rejoint Jean-Claude Berutti, directeur du CDN de Saint-Étienne puis devient artiste associée au Théâtre des Salins / Scène Nationale de Martigues, comme comédienne de sa troupe. Aux côtés de son camarade de promotion Vincent Dedienne, et sous la direction de Jean-Claude Berutti, elle joue dans *Le médecin malgré lui*, *Sans toi et avec toi* et *Super Heureux !* qui tournent pendant plusieurs saisons.



C'est la traductrice de cette dernière pièce, Silvia Berutti-Ronelt qui, un jour de janvier 2014, lui met entre les mains le texte d'Anne Sibrin *Je suis la bête*. À la suite de cette « rencontre » et après une année de décantation, ou de sidération – elle ne sait plus – Julie prend la décision de porter ce texte à la scène. Ce texte est le déclencheur d'un désir sommeillant à moitié jusqu'alors, d'initier au plateau, un certain univers, rempli d'images, de sons et de silences...

De ces thématiques qui lui sont chères – nature, langage et figure féminine – le Théâtre des trois Parques est né. Après avoir été artiste associée à Equinoxe / Scène Nationale de Châteauroux depuis septembre 2016, elle entame une nouvelle collaboration artistique avec la maison de la culture.

Création en octobre 2020 à Bourges de « Seul ce qui brûle » d'après le roman de Christiane Singer. 2023/24 : création de « La Jeune Parque » sur le texte de Paul Valéry.

DORIAN ROSSEL

Franco-suisse, Dorian Rossel sort diplômé de l'École Serge Martin à Genève en 1996. Il mène ses premières créations avec le collectif transdisciplinaire *Demain on change de nom* (1998–2005). En 2004, il fonde la Cie STT. Anne Bisang l'invite comme artiste associé à la Comédie de Genève où il crée *Quartier Lointain*, *Soupçons* et *L'Usage du Monde*. Au Théâtre Am Stram Gram, il monte *La Tempête* de Shakespeare dans une version tout public. Puis il chemine au côté de René Gonzalez comme Compagnon du bord de l'eau au Théâtre Vidy Lausanne. Il tourne avec différents spectacles dont *Quartier Lointain* au Monfort et au Théâtre de la Ville. En 2012 il devient artiste associé au Théâtre Forum Meyrin dirigé par Anne Bruschweiler.



En 2014 il crée *Oblomov* à la Comédie de Reims en tournée et au Festival Off d'Avignon et *Une femme sans histoire* à La Bâtie en co-production avec Bonlieu SN d'Annecy et en tournée. Dans un souci de médiation, il crée *L'Avare* pour les classes. Il donne divers stages de formation à la Manufacture, à la Haute Ecole de Théâtre de Suisse Romande, à l'ERAC à Cannes et à l'Ecole de la Comédie de Saint-Etienne. En 2016 il crée *Voyage à Tokyo* avec Yoshi Oida, fidèle acteur de Peter Brook.

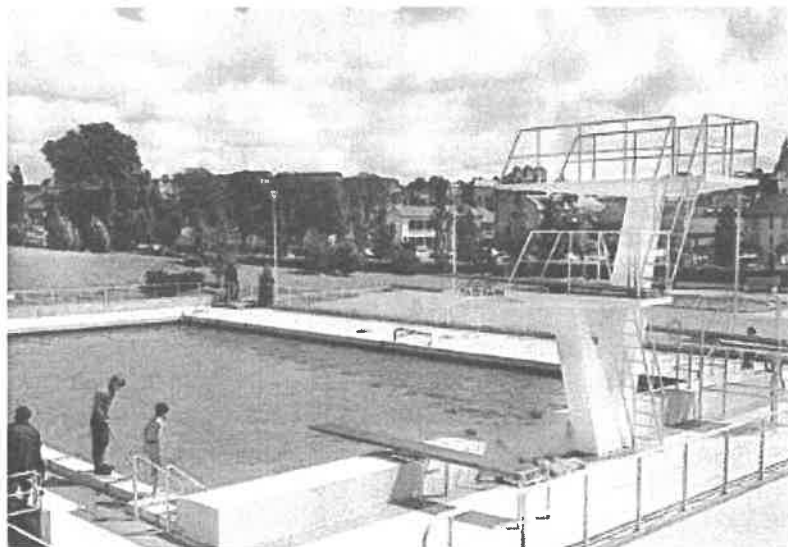
HISTORIQUE DE LA CIE STT

La compagnie STT a été fondée en 2004. Entouré d'une équipe fidèle, Dorian Rossel favorise le travail d'échange et de partage entre tous les intervenants et confère une place majeure aux artistes en scène (acteurs, danseurs, musiciens...).

Un des traits distinctifs de la compagnie réside dans le choix des textes, qui ne sont généralement pas empruntés au répertoire théâtral : un œuvre romanesque, un film, un essai, un article, une problématique, une bande dessinée, une partition musicale. Les spectacles sont conçus dans un va-et-vient entre l'élaboration dramaturgique et le travail du plateau. La dimension empirique de la démarche est fondamentale, qui implique une réévaluation permanente de ce qui se construit au fil des sessions de recherche et des répétitions. Le travail choral est aussi fondamental, les acteurs étant quasiment toujours tous en scène, passant d'un personnage à un autre sans qu'aucun réalisme ne soit recherché. De ce fait, l'illusion théâtrale est affirmée. Nous privilégions donc les ressources cachées du théâtre, l'inventivité de la scène, par une esthétique qui préfère les vides que les pleins, la retenue plutôt que les effets spectaculaires. Cela afin de laisser les « œuvres ouvertes », invitant le spectateur à combler les « vides » par son imaginaire.

Foule sentimentale

Projet de création 2024 sur la thématique du vin, en partenariat avec le Conseil Départemental du Cher. Ce projet s'inscrit également dans l'objectif du développement durable puisqu'une demande a été déposée auprès de la Caisse des Dépôts avec *The Shift Project*.



« Chaque projet chez nous mûrit longtemps et se transforme tout au long de son élaboration. Il y a néanmoins toujours un fil rouge et des images du premier jour qui traverse la construction générale. L'envie première est de faire une création hors des salles de théâtre, dans des lieux où l'on prend le temps d'observer et de laisser naître les alchimies secrètes de la maturation du vin et des rencontres... Une histoire sur l'amitié donc et de la naissance des histoires... Les artistes sont parfois présentés comme égocentriques, mégalomanes, prétentieux, il y en a c'est certains. Mais avec ce spectacle, je voudrai faire l'éloge de poètes humbles, patients, laboureurs, délicats et généreux, ceux qui explorent les chemins de traverses, attentifs à leurs contemporains, amoureux de réalités quotidiennes et de l'humour qui s'y cache... »

Jacques Tati passait des heures à la terrasse de café à regarder les passants et les scènes de la vie qui naissaient sous ses yeux. Il a toujours fait l'éloge de l'observation de la vie, le meilleur point de départ pour inventer des histoires. Les humains se dévoilent parfois sans les mots, avec leurs corps sans le savoir. Une démarche, un geste, une posture par exemple peut exprimer les espoirs, les doutes, les déceptions...

Avec ce spectacle, on s'inspire donc de Jacques Tati, de son univers et de ses compagnons de route (réels ou imaginaires), Pierre Etaix, Colette, Aurélia Thierrée, Jacques Prévert... Ils ont en commun de faire des œuvres qui chroniquent le réel, attrapent au vol des scènes de la vie ordinaire, ils croquent les humains comme ils vont, ou ne vont pas... Des œuvres qui nous font rire, rêver, qui provoquent un sens de la joie ou qui décalent une situation présentée sous une loupe. Ils (nous) partagent cette confiance dans ce qui advient quand on prend le temps d'observer, de regarder comment le monde s'organise, comment les gens se dévoilent, et comment surgissent des hasards parfois plus étonnants que ce que l'imaginaire peut construire...

Le théâtre nous permet de les réunir, de les faire dialoguer et comme dans un music-hall réinventer, ponctuer ces petites scènes de la vie quotidiennes de musique et chansons. Ils seront 4 comédien-nes et musicien-nes dans un dispositif scénique très léger et qui peut s'adapter à tous type d'espaces. »

MARTIN ZIMMERMANN

L'humour, la magie et l'absurdité sont les caractéristiques uniques du travail artistique de Martin Zimmermann. Pour ses pièces, il crée des mondes extraterrestres bizarres et y met en scène ses personnages et des objets bizarres. Il prend souvent les choses quotidiennes de la réalité et les place dans des mondes parallèles où elles semblent étrangement déplacées et absurdes. Il bouscule les conventions, remet en question les régularités, révèle l'invisible, fait apparaître l'improbable comme vrai et incite le spectateur à penser différemment.

Si Zimmermann ne joue pas de rôle dans ses pièces, il met en scène des danseurs, des acteurs et des artistes virtuoses extraordinaires et les laisse devenir complices de son univers tragicomique. L'artiste décortique la silhouette de chaque personnage avec la même précision, le même soin et la même attention aux détails que pour le décor. La signature chorégraphique de Martin Zimmermann est caractérisée par le rythme serré avec lequel les images et les scènes se succèdent. Au cœur de son travail se trouve le dialogue entre le corps humain et les objets ayant une vie propre, qu'il permet de rencontrer et d'interagir dans l'espace le plus souvent instable et menaçant. Au début de son travail, il y a le mot, qui se dissout dans le processus créatif et laisse place à une performance physique et visuelle sans paroles. L'être humain dans toute sa complexité est au centre.



Martin Zimmermann est un chorégraphe, un directeur de théâtre, un scénographe et un interprète de renommée internationale. Après un apprentissage de décorateur à Zurich, il obtient en 1995 un diplôme du Centre National des Arts du Cirque (CNAC) à Paris. Avec sa pièce de théâtre de diplôme, il a fait le tour du monde pendant trois ans. Après huit ans en France, Zimmermann est rentré en Suisse en 1998. Depuis plus de 20 ans, il invente, chorégraphie et met en scène du théâtre visuel et physique sans paroles de Zurich, dont le mélange de cirque, de danse, de théâtre et d'installations scéniques spectaculaires inspire un large public.

Ses pièces ont été jouées dans le monde entier dans des institutions et des théâtres tels que le BAM New York, le Tokyo Metropolitan Theatre, le Théâtre de la Ville Paris, le Barbican London, le Sydney Opera House, le Grand Théâtre de Luxembourg, le Théâtre de Vidy-Lausanne, le Festival d'Avignon ou le musée d'art Fondation Beyeler ; ses créations ont également été présentées au Theater Spektakel Zurich et au Schauspielhaus Zurich, pour n'en citer que quelques-uns. La presse nationale et internationale rend régulièrement compte de son talent unique.

La maison de la culture a soutenu et accueilli les spectacles *Eins, zwei, drei, Hallo* et *Danse Macabre*.

LE PARIS MOZART ORCHESTRA

Avec l'inauguration de notre nouvelle salle, de nouveaux horizons sont possibles, notamment à travers l'accueil de nouvelles formations musicales de plus grande envergure. Après la venue à deux reprises de l'Orchestre National de France sur la saison 2021-2022, j'ai souhaité proposer à notre public une rencontre au plus long cours avec un orchestre dit classique. La rencontre avec la cheffe Claire Gibault, ancienne assistante de Claudio Abbado et à la tête du Paris Mozart Orchestra, s'est révélée une évidence pour essayer de rapprocher notre public, peu habitué à ces grandes formes classiques, d'un orchestre de renommé.

Par ailleurs, le travail développé par Claire Gibault autour du Concours International et Académie pour cheffes d'orchestre La Maestra nous paraît particulièrement pertinent pour favoriser la place des femmes dans ce milieu et encourager de nombreuses vocations.



Le projet avec le Paris Mozart Orchestra, qui intègre donc le camp de base, se veut ambitieux et généreux. Ambitieux dans la qualité des programmes et généreux dans la variété des actions proposées à destination de tous les publics. En effet, fort de plusieurs temps de résidence par saison, il s'agira pour le public de pouvoir assister à de nombreuses phases de travail de l'orchestre et du concours la Maestra ainsi qu'à des rencontres sur le territoire.

Nous ouvrirons la saison 2022-2023 avec un programme grand public de Mozart et de sa symphonie n°40, du concerto n°23 pour piano interprété par Adam Laloum et de l'ouverture du célèbre opéra Don Giovanni de Mozart.



2012-2022

Depuis toujours la Maison de la culture a soutenu la création artistique.

En dix saisons, 105 créations ont été accompagnées en production déléguée ou en coproduction. Un accompagnement qui se traduit par un apport financier et / ou par la construction des décors.

Productions, coproductions et coréalisations

Récapitulatif des apports en coproductions - hors construction de décors

	Nombre de spectacles soutenus	Montant total des apports
Saison 2012-2013	6 spectacles	238 181 €
Saison 2013-2014	7 spectacles	456 152 €
Saison 2014-2015	7 spectacles	137 000 €
Saison 2015-2016	10 spectacles	173 422 €
Saison 2016-2017	9 spectacles	249 104 €
Saison 2017-2018	12 spectacles	220 000 €
Saison 2018 - 2019	16 spectacles	216 500 €
Saison 2019 - 2020	11 spectacles	217 371 €
Saison 2020 - 2021	9 spectacles	155 143 €
Saison 2021 - 2022	18 spectacles ou événements	343 222 €
Total sur dix saisons	105 spectacles	2 406 095 €

Entre 2012 et 2022, l'ensemble de ces productions et coproductions a été vue par plus de 1 551 000 personnes en France et à travers le monde.

Ateliers de construction de décors

Riches de plusieurs décennies d'expériences, les ateliers de construction de décors de la maison delaculture de Bourges réunissent de multiples compétences autour d'un projet. Différents corps de métiers y sont représentés dont la menuiserie, la serrurerie, la peinture ou encore la ferronnerie. Reconnus dans le monde théâtral pour leur savoir-faire, ils réalisent, dans un espace de 600 m², plusieurs décors par an pour les productions et coproductions de la maison delaculture de Bourges et de nombreuses Scènes nationales et Centre Dramatiques Nationaux.

	Nombre de décors construits
Saison 2012-2013	6
Saison 2013-2014	6
Saison 2014-2015	6
Saison 2015-2016	7
Saison 2016-2017	9
Saison 2017-2018	9
Saison 2018 - 2019	7
Saison 2019 - 2020	7
Saison 2020 - 2021	6
Saison 2021 - 2022	6
Total sur dix saisons	69 décors

Spectacle vivant

1. LA PROGRAMMATION

LES SÉRIES

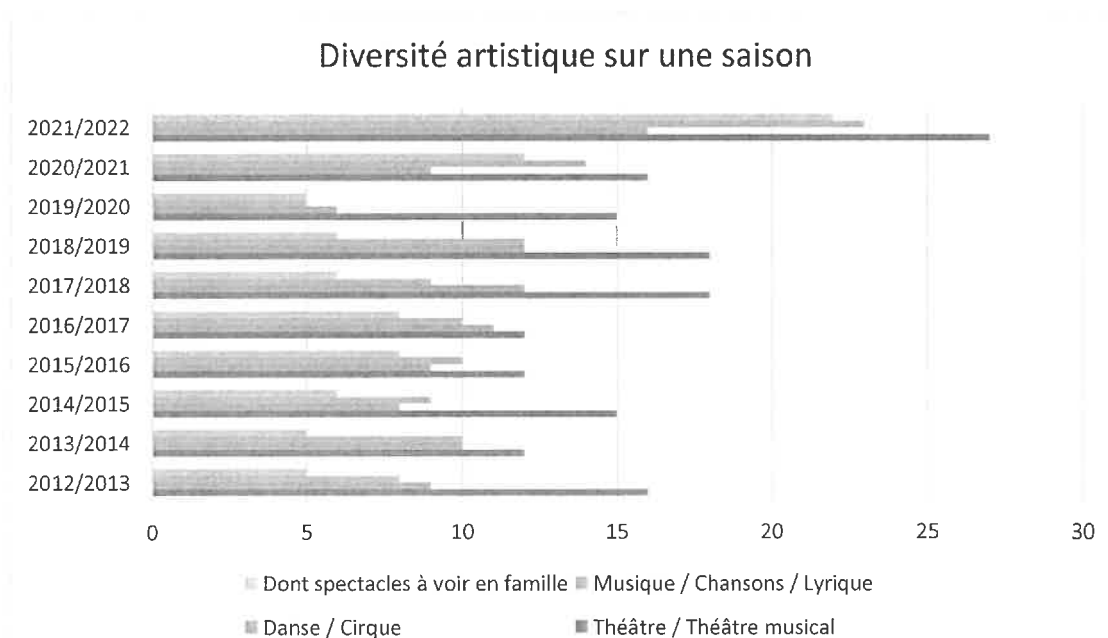
La programmation en "série" d'un spectacle permet de travailler à l'accueil de nouveaux publics dans un souci d'accompagnement et donc de pérennité. Les équipes artistiques souvent présentes plusieurs jours sont disponibles pour réaliser toutes formes de rencontres.

	2012 / 2013	2013 / 2014	2014 / 2015	2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018	2018 / 2019	2019 / 2020	2020 / 2021	2021 / 2022	Total Depuis 2012
Nombre de spectacles	33	32	32	31	33	39	38	43 (dont 15 annulés)	39 (dont 27 annulés)	66 (dont 2 annulés)	386 spectacles
Nombre de représentations	109	88	89	76	76	88	90	101 (dont 33 annulées)	96 (dont 60 annulées)	175 (dont 2 annulées)	1077 représentations

Les saisons 2019/2020 et 2020/2021 ont été interrompues en raison de la Covid-19.

LES DISCIPLINES

Une pluralité dans les programmations des saisons 2012/2013 à 2021/2022



Les saisons 2019/2020 et 2020/2021 ont été interrompues en raison de la Covid-19.

LES SCÈNES DÉTOURNÉES

Avec le soutien du conseil départemental du Cher depuis de nombreuses années, ces projets sur le territoire font partie des temps forts de la programmation de la maison de la culture de Bourges. En évolution permanente, ces Scènes détournées se travaillent en lien avec la politique départementale et avec les élus des territoires.

Ainsi, d'une simple diffusion dans les communes, les Scènes détournées sont aujourd'hui des espaces de résidences, de créations, de rencontres, d'ateliers de pratiques artistiques et de diffusions.

Avec une attention croissante pour un juste maillage territorial, nous sommes parvenus à construire des relations de confiance et des envies de partager toujours davantage la culture.

	Nombre de spectacles ou de résidences	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs
Saison 2012-2013	2	14	760
Saison 2013-2014	2	11	622
Saison 2014-2015	2	15	627
Saison 2015-2016	1	6	197
Saison 2016-2017	1 résidence	6 rencontres	250
Saison 2017-2018	1	9	739
Saison 2018 - 2019	2	17	610
Saison 2019 - 2020	1 réalisé / 1 annulé	4	173
Saison 2020 - 2021	1 réalisé / 1 annulé	4	100
	15 dont 2 annulés	83 représentations	4078 spectateurs

Les saisons 2019/2020 et 2020/2021 ont été interrompues en raison de la Covid-19.

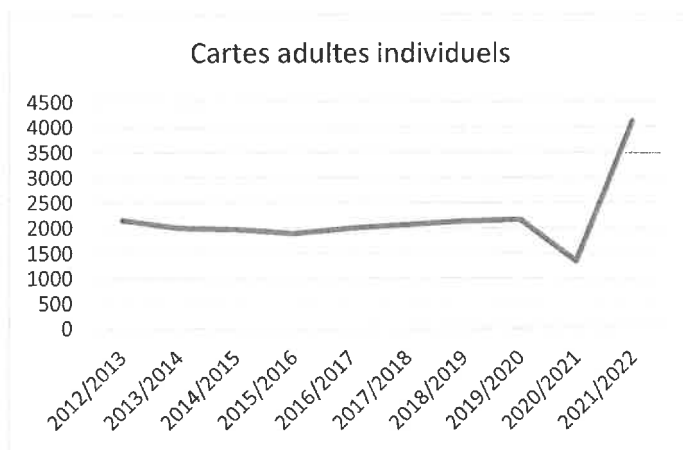
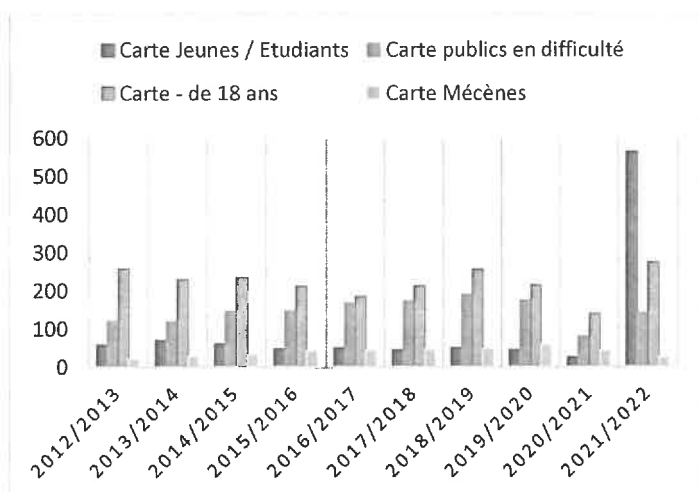
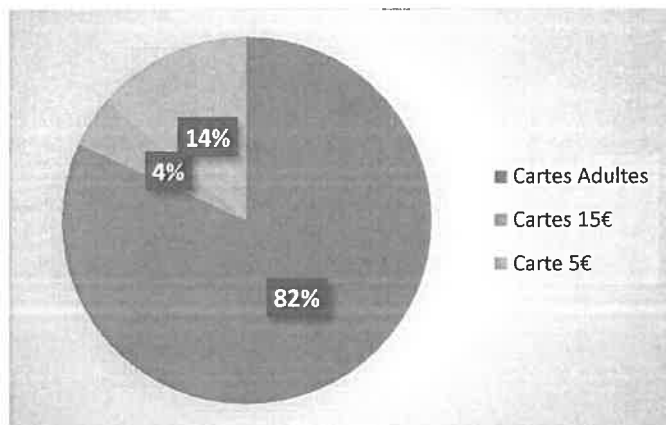
NOMBRE DE CARTES VENDUES

	2012 / 2013	2013 / 2014	2014 / 2015	2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018	2018 / 2019	2019 / 2020	2020 / 2021	Nouveaux tarifs Cartes	2021 / 2022
Carte 30€ Adultes individuels	2101	1954	1939	1849	1953	2004	2065	2105	1295	Carte 20€ Adultes individuels	4089
Carte 15€ Relais	46	41	33	34	30	26	23	20	14	Carte 10€ Complices	1
Carte 15€ Partenariat Conservatoire de Bourges					14	32	48	42	24	Carte 10€ Partenariat Conservatoire de Bourges	29
Carte 15€ Jeunes de 18 à 26 ans Etudiants de moins de 30 ans	58	70	60	47	50	45	50	45	25	Carte 10€ Jeunes de 18 à 26 ans Etudiants de moins de 30 ans	567
Carte 5€ Demandeur d'emploi / RSA / AHH	121	118	146	148	168	174	190	174	81	Carte 5€ Demandeur d'emploi / RSA / AHH	140
Carte 5€ Les moins de 18 ans	258	230	234	212	185	213	256	214	139	Carte 5€ Les moins de 18 ans	275
Carte Mécène	21	27	32	42	43	46	46	58	47	Carte Mécène	25
	2605	2440	2444	2332	2443	2540	2678	2658	1625		5126

La saison 2021/2022 est en cours, les chiffres de fréquentation sont datés au 15 avril 2022.

LES CARTES MAISONDELACULTURE DE BOURGES

Evolution des cartes par saison et par catégories



LA BILLETTERIE

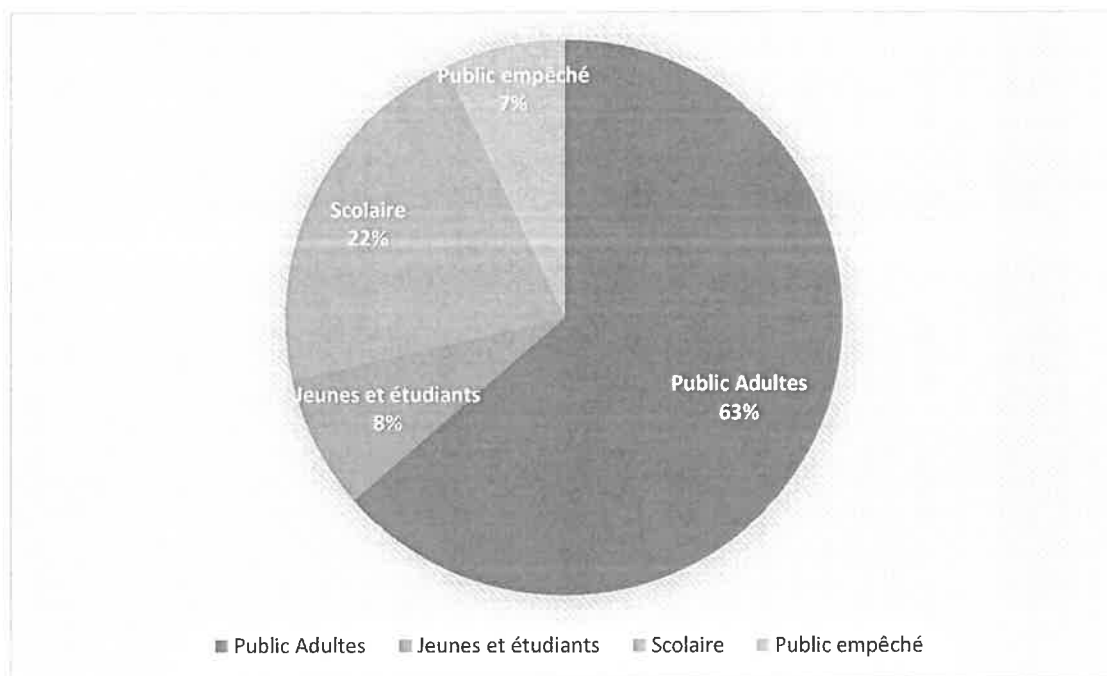
	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
FREQUENTATION GLOBALE	21 540	17 826	18 780	19 512	18 391	20 344	22 253	16 348	1634	33 736
Spectateurs payants	19 213	15 775	17 069	17 793	16 517	18 069	20 247	15 087	1290	29 911
Exonérés	2327	2051	1 711	1 719	1874	2265	2006	1261	344	3825
Les adultes individuels										
Adultes Cartes 20€ - 30€ / Mécènes / Relais	11 057	7732	8 942	8882	8475	9359	8919	7188	1071	14 619
Adultes sans Carte / Plein tarif	2 664	2833	2059	2184	1615	1787	2514	1323	109	3161
Les jeunes (hors groupe scolaire)										
Les moins de 26 ans / Etudiants	1370	1251	1756	1573	1679	2178	2738	1552	49	692
Publics accompagnés										
Publics empêchés (demandeurs d'emploi, RSA, bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé, dispositif d'aide à l'insertion)	1 157	919	1 256	1 572	1676	1573	1557	1221	84	2307
Scolaires	2 965	3 040	3 056	3582	3072	3911	4437	3780	321	9132

Les saisons
2019/2020 et
2020/2021 ont été
interrompues pour
cause de pandémie.

La saison 2021/2022
est en cours, les
chiffres de
fréquentation sont
datés au 15 avril
2022.

Répartition du public

Répartition par catégorie, selon les âges et les avantages tarifaires (moyenne sur les six saisons)



Le Cinéma

Le cinéma de la maison de la culture de Bourges est une salle Art et Essai, labellisée Recherche et Découverte, Patrimoine et Répertoire et Jeune Public. Elle bénéficie également du label Europa Cinémas pour la qualité de sa programmation et son ouverture aux cinématographies du monde. Outre l'actualité cinématographique, nous proposons tout au long de la saison des rendez-vous en lien direct avec la programmation du spectacle vivant.

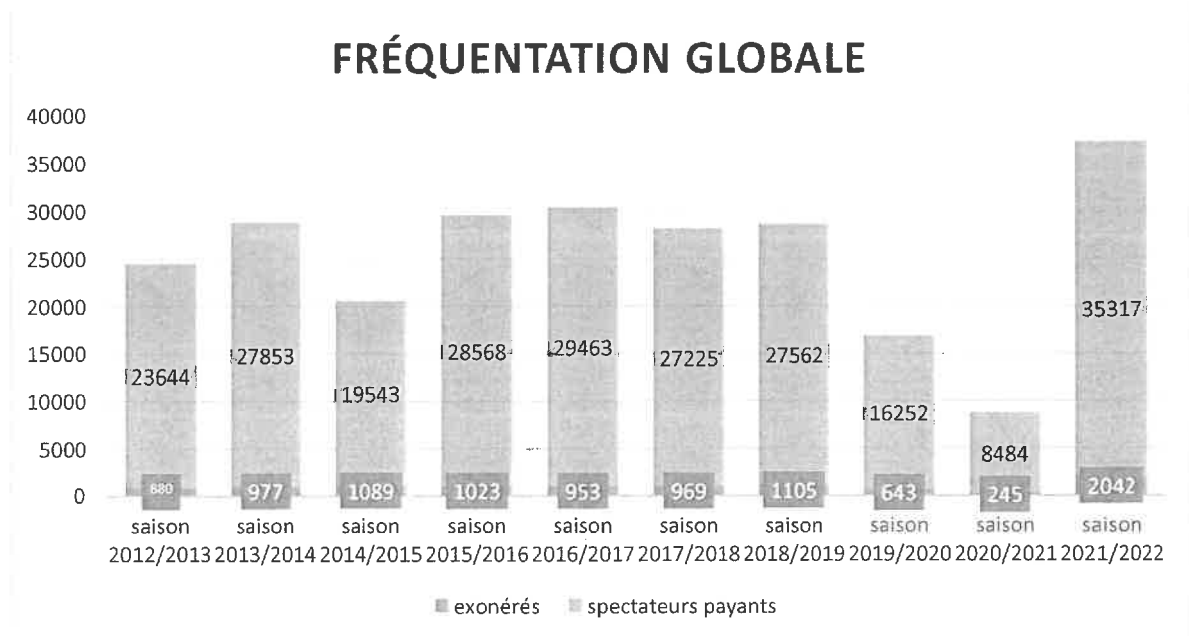
1. LA PROGRAMMATION

Chaque année, c'est une programmation éclectique d'environ 200 films et 1300 séances proposés : sorties nationales, des documentaires, des soirées dédiées aux courts métrages, des films du patrimoine avec une attention particulière pour le public familial et jeune.

Au-delà de la programmation ouverte à tous, le Cinéma de la maison de la culture de Bourges a une activité très importante à destination des scolaires dans le cadre de dispositifs d'éducation à l'image.

Sur l'ensemble de cette programmation, le Cinéma travaille avec de nombreux partenaires locaux et nationaux qui interviennent régulièrement auprès de notre public.

2. LA FREQUENTATION



Les saisons 2019/2020 et 2020/2021 ont été interrompues en raison de la pandémie.

La saison 2021/2022 est en cours, les chiffres de fréquentation sont datés au 15 avril 2022.

AVEC VOUS ! / ACTIONS CULTURELLES

Chaque saison, nous imaginons et construisons avec les artistes toute une série de rendez-vous conviviaux à proposer au public afin de favoriser et faciliter les échanges.

Retour sur dix saisons d'expérimentations et de convivialité !

1. Avec le public

Bord de plateau, répétition commentée, clés d'écoute, etc.

	Nombre de rendez-vous	Nombre d'équipes artistique	Nombre de spectateurs
Saison 2012-2013	28	20	923
Saison 2013-2014	20	16	671
Saison 2014-2015	21	15	1031
Saison 2015-2016	26	19	1173
Saison 2016-2017	27	21	957
Saison 2017-2018	31	23	1259
Saison 2018 - 2019	14	14	830
Saison 2019 - 2020	19	19	1321
Saison 2020 - 2021	3	3	397
Saison 2021 – 2022 (sept à déc)	17	15	432
Total sur dix saisons	206	167	8994

Les saisons 2019/2020 et 2020/2021 ont été interrompues en raison de la pandémie.

La saison 2021/2022 est en cours, les chiffres de fréquentation vont jusqu'à décembre 2021.

2. Stages et ateliers de pratiques artistiques

En lien avec la programmation, des rendez-vous pour explorer et travailler la démarche artistique d'un metteur en scène, d'un chorégraphe, etc.

	Nombre de stages	Nombre d'équipes artistique	Nombre de spectateurs
Saison 2012-2013	6	4	36
Saison 2013-2014	3	2	80
Saison 2014-2015	4	3	81
Saison 2015-2016	13	13	188
Saison 2016-2017	5	5	83
Saison 2017-2018	8	8	296
Saison 2018 - 2019	6	6	211
Saison 2019 - 2020	7	5	126
Saison 2020 - 2021	0	0	0
Saison 2021 – 2022 (sep à déc)	6	6	305
Total sur dix saisons	58	52	1406

Les saisons 2019/2020 et 2020/2021 ont été interrompues en raison de la pandémie.

La saison 2021/2022 est en cours, les chiffres de fréquentation vont jusqu'à décembre 2021.

En lien avec le Cinéma

	Nombre d'ateliers	Nombre de spectateurs
Saison 2012-2013	0	0
Saison 2013-2014	2	40
Saison 2014-2015	2	50
Saison 2015-2016	2	228
Saison 2016-2017	5	301
Saison 2017-2018	7	266
Saison 2018 - 2019	4	176
Saison 2019 - 2020	8	316
Saison 2020 - 2021	3	71
Saison 2021 – 2022 (sep à déc)	2	40
Total sur dix saisons	35	1488

Les saisons 2019/2020 et 2020/2021 ont été interrompues en raison de la pandémie.

La saison 2021/2022 est en cours, les chiffres de fréquentation vont jusque décembre 2021.

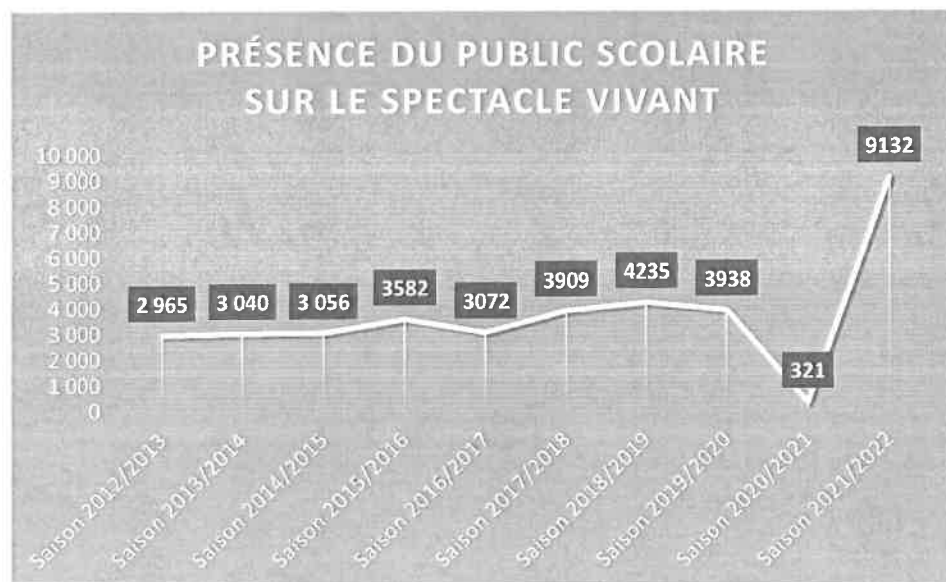
3. Avec les établissements scolaires et l'enseignement supérieur

La maison de la culture de Bourges accompagne les projets mis en place par différents établissements et intervient dans les dispositifs d'enseignement artistique (option théâtre, option cinéma, TREAC, ateliers de pratique artistique, Aux Arts Lycéens, Lez'Arts au collège, maternelles, écoles, collèges, lycéens et apprentis au cinéma, etc.).

Différents projets se construisent également avec les étudiants et leurs enseignants : la venue aux spectacles et au cinéma (notamment lors des soirées débats) s'accompagne de temps de rencontres avec l'équipe de la maison de la culture de Bourges et les artistes de la saison, ainsi que des visites de l'auditorium, des ateliers de construction de décors.

Fréquentation scolaire sur le spectacle vivant

Proposer un accompagnement à la venue aux spectacles aux enseignants et aux élèves, hors des dispositifs d'éducation artistique. Permettre la cohérence et la pertinence de la venue aux spectacles des élèves avec le projet pédagogique des enseignants.



Les saisons 2019/2020 et 2020/2021 ont été interrompues en raison de la pandémie.

La saison 2021/2022 est en cours, les chiffres de fréquentation sont datés au 15 avril 2022.

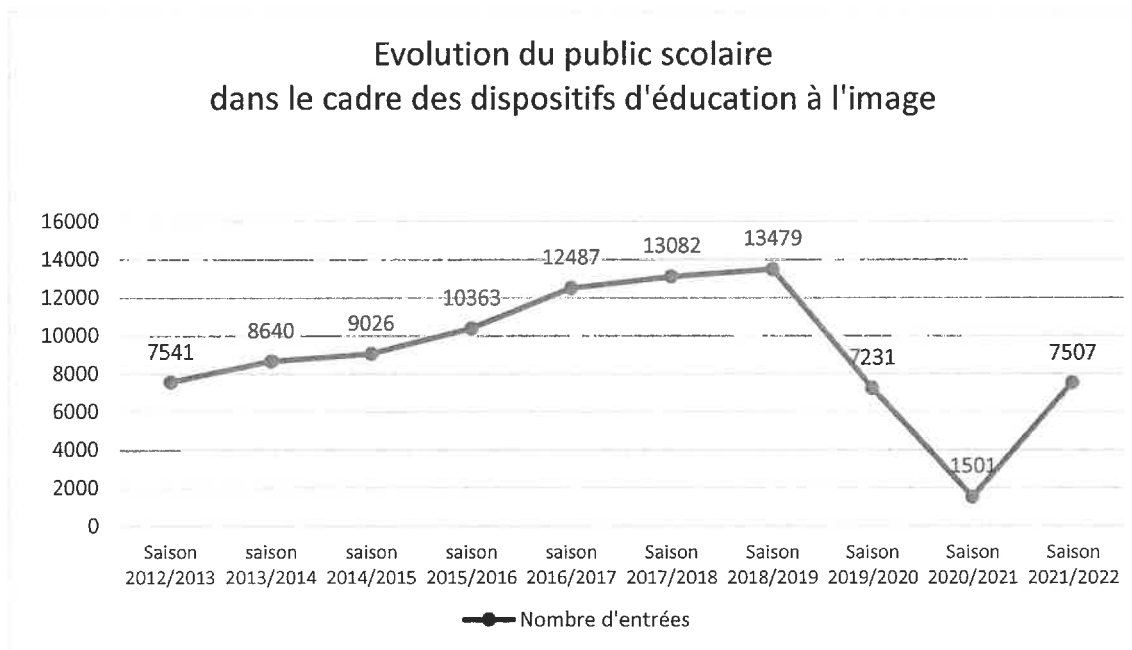
Notre accompagnement auprès du public scolaire s'opère à plusieurs niveaux :

- des visites de théâtre côté coulisses et découverte des métiers du spectacle,
- des visites des ateliers de construction de décors de la maison de la culture de Bourges pour comprendre les processus de création et la réalisation concrète d'une scénographie,
- des présentations dans les classes des spectacles, de la saison,
- des rencontres avec les équipes artistiques avant ou après spectacle, au théâtre ou dans les classes.

Fréquentation scolaire au cinéma

Les dispositifs d'éducation à l'image

Dans le cadre des dispositifs Maternelles, Écoles, Collèges, Lycées et apprentis au cinéma, maison delaculture de Bourges est partenaire de nombreux établissements du département. Elle est également coordinatrice départementale du dispositif École et cinéma.



Les saisons 2019/2020 et 2020/2021 ont été interrompues en raison de la pandémie.

La saison 2021/2022 est en cours, les chiffres de fréquentation sont datés au 15 avril 2022.

Afin de renforcer cet accompagnement d'éducation à l'image, la maison delaculture de Bourges a fait l'acquisition d'une Table Mash-up - véritable outil pédagogique à la fois ludique et interactif pour comprendre les enjeux du montage - cette table est à disposition des établissements scolaires de Bourges et du Cher. L'utilisation de cette table est toujours encadrée soit par un conseiller pédagogique, soit par nos soins à travers différents types de modules.

Chaque année, dans le cadre de la coordination départementale École et cinéma, la maison delaculture de Bourges avec l'éducation nationale propose un rendez-vous : La Folle journée destinée aux classes du département inscrites dans le dispositif. Durant une semaine, les classes se succèdent autour d'ateliers de pratique artistique aussi divers qu'originaux toujours encadrés par des professionnels. Une journée de restitution est ouverte aux parents.

4. Avec les publics empêchés,

éloignés d'une pratique artistique et de spectateur

En travaillant avec les associations, les foyers d'hébergement, les maisons d'accueil spécialisées, les maisons de retraite, les centres médico-sociaux, etc, la maison delaculture de Bourges développe un projet favorisant l'accès de tous au spectacle vivant et au cinéma.

C'est en étroite collaboration avec nos partenaires que nous construisons des parcours de spectateurs adaptés à chacun. Pour chaque groupe, nous faisons une présentation de saison afin que les participants au projet puissent choisir les spectacles de façon la plus autonome possible. Nous construisons un parcours de spectateur avec les structures et nous les accompagnons sur chaque spectacle (en règle générale, ce sont les usagers et non les relais qui effectuent les choix).

L'accompagnement se fait également par le biais :

- de visites de théâtre, des ateliers de construction de décors,
- de rencontres avec les équipes artistiques,
- de répétitions commentées, et d'échanges autour des spectacles vus
- d'ateliers de pratique artistique

D'autres structures et associations (tels que l'EPIDE, le Secours populaire, etc.) bénéficient de ce type d'accompagnement par le biais d'une convention avec la maison delaculture de Bourges

Environ 5200 personnes ont participé à ces différentes actions de sensibilisation depuis la saison 2012/2013.

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAPS SENSORIELS

Pour le spectacle vivant

Depuis la saison 2014/2015, la maison delaculture de Bourges a rejoint le réseau Accès Culture et propose des spectacles en audiodescription ou LSF. Des partenariats se sont tissés avec entre autres l'Association Valentin Haüy et L'Association des sourds du Cher afin de faire connaître ces propositions de sorties aux spectacles adaptés à ces spectateurs.

	Nombre de spectacles audiodécrit ou en LSF	Nombre de spectateurs
Saison 2014-2015	2	28
Saison 2015-2016	3	41
Saison 2016-2017	3	36
Saison 2017-2018	2	22
Saison 2018 - 2019	1	13
Saison 2019 - 2020	2	22
Saison 2020 - 2021	3	annulé
	16	162

Pour le cinéma

Depuis juin 2015, Le Cinéma de la Maison de la Culture s'est doté du système Twavox permettant l'accessibilité aux personnes malentendantes et malvoyantes sur certains films de la programmation. Ce système offre aux spectateurs handicapés sensoriels la possibilité d'assister aux films en toute autonomie via leur smartphone et tablette avec l'ensemble du public :

- Le renforcement sonore de tous les films pour tous les malentendants,
- Les sous-titres pour les malentendants pour les films disposant d'une version adaptée,
- L'audiodescription pour les malvoyants pour les films disposant d'une version adaptée

Il est difficile d'estimer le nombre de bénéficiaires puisque ce dispositif est pensé pour rendre les utilisateurs autonomes.

SPECTACLES SOLIDAIRES

Depuis la saison 2017/2018, la maison delaculture de Bourges propose à ses spectateurs de contribuer au financement des places de spectacles et de cinéma à très bas prix afin de faciliter l'accès à la MAISON DELACULTURE DE BOURGES^o des personnes fragilisées par les aléas de la vie. En concertation avec nos partenaires Les Restos du Cœur et Le Secours Populaire, nous organisons des sorties en adéquation avec les bénéficiaires qui achètent leurs places à un prix de 1€ ou 2 €.

DÉTAILS : BILAN D'ACTIVITES 2012 > 2022

Récapitulatif des spectacles produits, coproduits et coréalisés durant les dix dernières saisons :

2012/2013

07:48 / 19:32 – Quatuor Béla

Coréalisation : maison delaculture de Bourges / Abbaye de Noirlac
Abbaye de Noirlac

Une Heure en ville – Frédéric Constant / Les Affinités Electives

Hôpital Baudens, Bourges

création
à Bourges

Portraits dansés – Philippe Jamet

ENSA, Bourges

création
à Bourges

Travail – Philippe Jamet

Auditorium

La Fausse suivante – Nadia Vonderheyden

Auditorium

La Mouette – Arthur Nauzyciel

Festival d'Avignon

Auditorium

Le Misanthrope – Jean-François Sivadier

Auditorium

Feuilleton théâtre – Frédéric Constant / Les Affinités Electives

En partenariat avec la Mairie de Parassy

Une pièce de théâtre, écrite à partir des improvisations des comédiens amateurs puis mise en scène par Frédéric Constant, a été répétée et jouée à la Salle des fêtes de Parassy : *En Route*.

De Stravinsky à Ohana – Musicatreize

Coréalisation : maison delaculture de Bourges / Abbaye de Noirlac

Abbaye de Noirlac

2013/2014

Une Nuit à l'Abbaye

Coréalisation : maison delaculture de Bourges / Abbaye de Noirlac

Abbaye de Noirlac

Roméo et Juliette - Omar Porras

Auditorium

Par les villages - Stanislas Nordey

Création pour le Festival d'Avignon

Auditorium

Andromaque - Frédéric Constant / Les Affinités Electives

Auditorium

création
à Bourges

Love and Money - Blandine Savetier

Auditorium

Oncle Vania - Eric Lacascade

Auditorium

Une Heure au Palais - Philippe Jamet

Palais Jacques Cœur, Bourges

création
à Bourges

La Femme d'un autre et le mari sous le lit - Frédéric Constant / Les Affinités Electives

En tournée dans le département du Cher

Feuilleton théâtre – Frédéric Constant / Les Affinités Electives

En partenariat avec Le Berry Républicain

Feuilleton presse écrit par un groupe d'auteurs amateur dans le cadre d'un atelier mené par Xavier Maurel et qui a été publié dans le Berry Républicain,

En partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Art de Bourges

Une pièce radiophonique de Xavier Maurel racontée par des comédiens amateurs et mise en onde avec les élèves de l'école d'art de Bourges : *La Musique répétitive des adieux*

Méditerranéo – L'Arpeggiata

Coréalisation : maison delaculture de Bourges / Abbaye de Noirlac

Abbaye de Noirlac

2014 / 2015

Une Nuit à l'Abbaye

Coréalisation : maison delaculture de Bourges / Abbaye de Noirlac

Abbaye de Noirlac

Tubes ! - Philippe Jamet

Auditorium

création
à Bourges

Celui qui tombe - Cie Yoann Bourgeois

Auditorium

Lied Ballet - Thomas Lebrun

Auditorium

Vader - Peeping Tom

Auditorium

Les Trois sœurs - Jean-Yves Ruf

Auditorium

Splendid's - Arthur Nauzyciel

Auditorium

La Mégère apprivoisée - Mélanie Leray

Auditorium

La Guinguette des fines gueules - Gérard Morel

Carré d'Auron, Bourges

création
à Bourges

Une Liaison dangereuse - Frédéric Constant

Création et tournée dans le département du Cher

Création Printemps de Bourges 2015 : *Hommage à Nina Simone*

Feuilleton théâtre - Frédéric Constant / Les Affinités Electives

En partenariat avec la Mairie de Soye-en-Septaine

Une pièce de théâtre, écrite par des auteurs amateurs dans le cadre d'un atelier mené par Xavier Maurel, puis mise en scène par Frédéric Constant avec des comédiens amateurs, qui a été répétée à Soye-en-Septaine et jouée à Bourges : *En chemin*

Une Journée de traversée

Coréalisation : maison delaculture de Bourges / Abbaye de Noirlac

Abbaye de Noirlac

2015/2016

Mobile - Pierre Rigal

Auditorium

création
à Bourges

Lorenzaccio - Catherine Marnas

Auditorium

Homo Furens - Filipe Lourenço

Auditorium

création
à Bourges

R.A.G.E - Les Anges au plafond

Auditorium

Nous - Camille Rocailleux

Auditorium

La Princesse de Clèves - Magali Montoya

Auditorium

Concert pour le temps présent - Thierry Balasse

Auditorium

Fumiers – Thomas Blanchard

Auditorium

Création printemps de Bourges 2016 : *Les 40 ans du printemps !*

La Ménagerie de verre - Daniel Jeanneteau

Auditorium

L'Histoire du soldat - Frédéric Constant / Les Affinités Electives /

Ensemble instrumental de Bourges

Auditorium

création
à Bourges

Une Journée de traversée

Coréalisation : maison delaculture de Bourges / Abbaye de Noirlac

Abbaye de Noirlac

2016/2017

Cantate circassienne - Cie Akoreacro

Coréalisation : maison delaculture de Bourges / Abbaye de Noirlac

Abbaye de Noirlac

Même - Pierre Rigal

Auditorium

création
à Bourges

Avant le ciel - Philippe Jamet

Auditorium

création
à Bourges

Jachère - Jean-Yves Ruf

Auditorium

Moeder – Peeping Tom

Auditorium

Minuit – Cie Yoann Bourgeois

Auditorium

Tribus - Mélanie Leray

Auditorium

création
à Bourges

Campo Santo - Jérôme Combier

Auditorium

Printemps de Bourges 2017

Coréalisation : *Comme une pierre qui...* - La Comédie française

Création : *Mes Hommes - Hommage à Barbara*

Une Journée de traversée

Coréalisation maison delaculture de Bourges / Abbaye de Noirlac
Abbaye de Noirlac

2017/2018

White dog - Les Anges au plafond

Création et tournée dans le département du Cher

Le Salon Idéal

Coréalisation : maison delaculture de Bourges / Abbaye de Noirlac
Abbaye de Noirlac

My Ladies Rock - Jean-Claude Gallotta

Auditorium

création
à Bourges

Pulse(s) - Filipe Lourenço

Auditorium

création
à Bourges

Neige - Blandine Savetier

Auditorium

Les Rois de la piste - Thomas Lebrun

Auditorium

Unwanted - Dorothée Munyaneza

Auditorium

Calamity / Billy - Jean Lacornerie

Auditorium

Køuples - Stephan Grögler

Auditorium

Dans la peau de Don Quichotte - Cie La Cordonnerie

Auditorium

Deadtown - Les Frères Forman

Chapiteau

L'Hypothèse de la chute - Frédéric Cellé

Auditorium

Vertiges - Nasser Djemai

Auditorium

Une Journée de traversée

Coréalisation maison delaculture de Bourges / Abbaye de Noirlac
Abbaye de Noirlac

2018/2019

Dans ton cœur – Cie Akoreacro

Chapiteau – Pré Doulet

Nous – Cie EVER

Auditorium

création
à Bourges

Muances – Cie EVER

Auditorium

Mama – Ahmed El Attar

Auditorium

Teh Dar – Tuan Le / Nguyen Nhat Ly / Nguyen Lan Maurice / Ngo Thanh Phuong

Auditorium

Incertain Monsieur Tokbar – Turak Théâtre

Auditorium

TBM Tunnel Boring Machine – Yuval Rozman

Auditorium

Vilain ! – Théâtre à cru

Auditorium

Le Cri du Caire – Abdullah Miniawy

Auditorium

Le Misanthrope – CDN de Lorient

Auditorium

Maintenant ou jamais – Cheptel Aleïkoum / Circas Tsuica

Chapiteau – Pré Doulet

Cosmos 1969, la bande musicale de la mission Apollo 11 – Cie Inouïe

Auditorium

Eins, Zwei, Drei – Martin Zimmermann

Auditorium

L'Homme à tête de chou – Jean-Claude Gallotta

Coréalisation maison delaculture/ Printemps de Bourges

Auditorium – Inauguration du Printemps de Bourges 2019

Kind – Peeping Tom

Auditorium

Cabaret magique – Les Anges au plafond / Cie 14:20

Auditorium

2019/2020

Barbarie – Quatuor Béla

Auditorium

création
à Bourges

MATER – Cie EVER

Auditorium

Blanche-neige ou la chute du mur de Berlin – Cie la Cordonnerie

Auditorium

Le Marteau et la faucille – Cie si vous pouviez lécher mon cœur

Théâtre Jacques Coeur

Diptyque Romain Gary:

White dog – Les Anges au plafond

Auditorium

R.A.G.E – Les Anges au plafond

Auditorium

Jacqueline – Olivier Martin-Salvan

Auditorium

Splendeur – Cie Nonumoï

Auditorium

Möbius – Cie XY

Auditorium

SPECTACLE REPORTÉ

Happy Birthday Sam – Cie Vol Plané

Auditorium

SPECTACLE ANNULÉ

Expédition en Turakie – Turak Théâtre

Palais Jacques Coeur

SPECTACLE REPORTÉ

Le Bal marionnettique – Les Anges au plafond

Halle aux blés

SPECTACLE REPORTÉ

Lamento – Ensemble Aedes

Coréalisation maison delaculture / Abbaye de Noirlac
Abbaye de Noirlac

SPECTACLE REPORTÉ

2020/2021

Étonnante soirée

Coréalisation : maison delaculture de Bourges / Abbaye de Noirlac
Abbaye de Noirlac

(V)ivre – Cheptel Aleïkouv

Chapiteau

Seule ce qui brûle – Théâtre des trois parques

Auditorium

création
à Bourges

My Mother is a fish – Sarah Murica

Auditorium

Le Nécessaire déséquilibre des choses – Les Anges au plafond

maison delaculture

Le 66 ! – Palazetto Bru Zane

maison delaculture

Vers la résonnance – Thierry Balasse

maison delaculture

Lamento

Coréalisation : maison delaculture de Bourges / Abbaye de Noirlac
Abbaye de Noirlac

2021/2022

Les Beaux jours – Artistes associés

maison delaculture

création
à Bourges

La Source des mots – Quatuor Tana

maison delaculture

création
à Bourges

Dans ton cœur – Akoreacro

maison delaculture

création
à Bourges

Madone – Cie STT

maison delaculture

Les sept sœurs de Turakie – Turak Théâtre

maison delaculture

The Gathering – Ciclic

maison delaculture

création
à Bourges

Möbius – Cie XY

maisondelaculture

Blankass

maisondelaculture

Viviane – Cie 2052

maisondelaculture

L'eau douce – Cie Pernette

maisondelaculture

L'eau douce – Cie Pernette

maisondelaculture

Région en scène – Scène O Centre

maisondelaculture

Quatuor Tana / Philip Glass

maisondelaculture

Ne pas finir comme Roméo et Juliette – Cie La Cordonnerie

maisondelaculture

Les Hortensias – Cie Pipo

maisondelaculture

Danse macabre – Martin Zimmerman

maisondelaculture

Closing Night

Coréalisation : maisondelaculture de Bourges / Printemps de Bourges

maisondelaculture

Un Siècle – Théâtre des Ilets

maisondelaculture

The Jewish Hour – Cie Inta Loulou

maisondelaculture

Expédition en Turakie – Turak Théâtre

Palais Jacques Cœur

Liste des spectacles dont les décors ont été réalisés par les ateliers

Saison 2012-2013		
Genes - Franck Mas		
Portraits dansés - Philippe Jamet		
Le Misanthrope - Jean-François Sivadier		
La Mouette - Arthur Nauzyciel		
Une Heure en Ville - Frédéric Constant		
Travail - Philippe Jamet		
TOTAL	6	
Saison 2013-2014		
Roméo et Juliette - Omar Porras		
Par les Villages - Stanislas Nordey		
Andromaque - Frédéric Constant		
Oncle Vania - Eric Lacascade		
Carmen – Collège Victor Hugo, Bourges		
Une Heure au Palais - Philippe Jamet		
TOTAL	6	
Saison 2014-2015		
Tubes - Philippe Jamet		
Celui qui tombe - Yoann Bourgeois		
Les Trois Sœurs - Jean-Yves Ruf		
Splendid's - Arthur Nauzyciel		
La Mégère Apprivoisée - Mélanie Leray		
La Guinguette des Fines Gueules - Gérard Morel		
TOTAL	6	
Saison 2015-2016		
Mobile - Pierre Rigal		
R.A.G.E. - Les Anges au Plafond		
Nous - Camille Rocailleux		
Fumiers - Thomas Blanchard		
La Ménagerie de Verre - Daniel Jeanneteau		
L'Histoire du Soldat - Frédéric Constant		
Mer - Jean-Michel Rivinoff		
TOTAL	7	
Saison 2016-2017		
Même - Pierre Rigal		
Avant le Ciel - Philippe Jamet		
Jachère - Jean-Yves Ruf		
Minuit - Yoann Bourgeois		
Tribus - Mélanie Leray		
Campo Santo - Jérôme Combier		
White Dog - Les Anges au plafond		
Décors Printemps de Bourges		
Léonie est en avance - Thomas Gaubiac		
TOTAL	9	
Saison 2017-2018		
Les Rois de la Piste - Thomas Lebrun		
Unwanted - Dorothée Munyaneza		
Azul - Cécilia Chevassus		
Calamity Billy - Jean Lacornerie		
Kouples - Stéphane Grögler		
Les Fils Prodiges - Jean-Yves Ruf		
L'Hypothèse de la chute - Frédéric Cellé		
Décors Printemps de Bourges		
Dans ton cœur - Akoréacro		
TOTAL	9	
Saison 2018-2019		
Une saison dans les marais, exposition		
Vilain ! – Alexis Armengol		
Echos ruraux – Les Entichés		
Ma – Camille Boitel		
Cabaret magie / marionnette – Les Anges au plafond		
Wapiti Waves – Théâtre de la tête noire		
Partenariat Printemps de Bourges		
TOTAL	7	
Saison 2019-2020		
(V)ivre – Cheptel Aleïkoum		
Ni les chiens qui boitent, ni... - Laurence Cordier		
Seul ce qui brûle – Julie Delille		
Exposition Cie Stéréoptik		
Madone – Dorian Rossel		

Partenariat Printemps de Bourges	
Le Nécessaire déséquilibre des choses	
Les Anges au plafond	
TOTAL	7
Saison 2020-2021	
Les sept sœurs de Turakie – Turak Théâtre	
Dans ton cœur - Akoreacro	
Le Nécessaire déséquilibre des choses – Les Anges au plafond	
Adeno Nuitome – Cie Léla	
Une Saison dans les Marais - exposition	
Mobilier Maison de la culture	
TOTAL	6

Saison 2021-2022	
Madone – Cie STT	
Coda – Cie EVER	
La Jeune Parque – Julie Delille	
Serre – Turak Théâtre	
Destin – Cie 1-0-1	
Tumulus – François Chaignaud / Les Cris de Paris	
TOTAL	6

Total sur 10 saisons : 69 décors

Les Scènes détournées

Avec le soutien du conseil départemental du Cher depuis de nombreuses années, ces projets sur le territoire font partie des temps forts de la programmation de la *maison de la culture de Bourges*. En évolution permanente, ces Scènes détournées se travaillent en lien avec la politique départementale et avec les élus des territoires.

Ainsi, d'une simple diffusion dans les communes, les Scènes détournées sont aujourd'hui des espaces de résidences, de créations, de rencontres, d'ateliers de pratiques artistiques et de diffusions.

Avec une attention croissante pour un juste maillage territorial, nous sommes parvenus à construire des relations de confiance et des envies de partager toujours davantage la culture.

→ 2012 / 2013

Le Petit Oignon / **Frédéric Constant - 6 représentations**

Gérard Morel et l'Homme-Orchestre qui l'accompagne - **8 représentations**

→ 2013 / 2014

Le Naufragé / **Joël Jouanneau – 4 représentations**

La Femme d'un autre et le mari sous le lit - **Frédéric Constant – 7 représentations**

Spectacle créé dans la salle des fêtes d'Achères

→ 2014 / 2015

Molin-Molette / **Pierre Meunier - 8 représentations (et 2 représentations scolaires)**

Une Liaison dangereuse / **Frédéric Constant - 5 représentations**

Spectacle créé à Argent Sur Sauldre

→ 2015 / 2016

Conversation augmentée / **Pierre Rigal - 6 représentations**

Spectacle créé à la Forge à Aubigny sur Nère. Cette création réalisée pour les Scènes détournées de la *maison de la culture de Bourges* a réuni une chorale amateur d'une dizaine de participants. Deux périodes de résidences en amont ont eu lieu à l'Abbaye de Noirlac et à Aubigny sur Nère.

→ 2016 / 2017

Résidence de création de la Compagnie Les Anges au plafond pour le spectacle *White dog* avec des temps de rencontres et d'ateliers avec les habitants.

Résidence à Saint Priest la Marche

Résidence à Plaimpied Givaudins

Résidence à Argent Sur Sauldre

→ 2017 / 2018

White dog / **Compagnie Les Anges au plafond - 9 représentations**

Spectacle créé à la salle des fêtes d'Argent sur Sauldre

Résidence de création de la Compagnie Turak Théâtre pour le spectacle *Incertain monsieur Tokbar* avec des temps de rencontres et d'ateliers avec les habitants.

Résidence à Baugy

Résidence à Henrichemont

Le spectacle sera créé à l'automne 2018

→ 2018 / 2019

***We just wanted you to love us* / Philippe Baronnet - 9 représentations**

Spectacle sur le thème du harcèlement présenté dans les collèges du département avec un débat à l'issue
8 représentations dans 4 établissements scolaires.

Suite aux résidences de création sur le territoire réalisées au printemps 2018, le Turak Théâtre est revenu
pour présenter son diptyque sur les rapports amoureux :

Chaussure(s) à son pied / Turak Théâtre – 3 représentations (dont 1 scolaire)

Parades nuptiales en Turakie / Turak Théâtre – 5 représentations

→ 2019 / 2020

***Le Journal d'Adam et Eve* / Théâtre des trois Parques - 4 représentations**

***L'Orchestre d'un jour* / Quatuor Tana et Baudoin de Jaer, compositeur**

Le temps d'une journée, il s'agit de faire travailler des musiciens amateurs avec le quatuor afin de créer,
d'écrire et d'interpréter une composition.

Ces orchestres d'un jour font une restitution à chaque fin de journée.

Tous les orchestres et le quatuor se retrouvent pour un grand concert final toujours en compagnie du
quatuor Tana.

PROJET NON RÉALISÉ / REPORTÉ

→ 2019 / 2020

***Le Journal d'Adam et Eve* / Théâtre des trois Parques - 4 représentations**

***L'Orchestre d'un jour* / Quatuor Tana et Baudoin de Jaer, compositeur**

Le temps d'une journée, il s'agit de faire travailler des musiciens amateurs avec le quatuor afin de créer,
d'écrire et d'interpréter une composition.

Ces orchestres d'un jour font une restitution à chaque fin de journée.

Tous les orchestres et le quatuor se retrouvent pour un grand concert final toujours en compagnie du
quatuor Tana.

PROJET NON RÉALISÉ / REPORTÉ

→ 2020 / 2021

***L'Orchestre d'un jour* / Quatuor Tana et Baudoin de Jaer, compositeur**

Le temps d'une journée, il s'agit de faire travailler des musiciens amateurs avec le quatuor afin de créer,
d'écrire et d'interpréter une composition.

Ces orchestres d'un jour font une restitution à chaque fin de journée.

Tous les orchestres et le quatuor se retrouvent pour un grand concert final toujours en compagnie du
quatuor Tana.

Projet réalisé avec deux classes de Châteaumeillant

***L'Ombre de la main* / Cie 1-0-1**

Spectacle présenté dans les établissements scolaires

4 représentations dans les classes de l'école maternelle de Foëcy

Partenariats

Liste des principales structures partenaires ou conventionnées avec la Maison de la Culture de Bourges pour l'accès et la sensibilisation au spectacle vivant et au cinéma.

STRUCTURES CULTURELLES PARTENAIRES
Abbaye de Noirlac, Centre culturel de rencontre
Conservatoire de Danse et de Musique de Bourges
Le Réseau des Bibliothèques de Bourges
Le Printemps de Bourges
Palais Jacques Cœur - Bourges
Association Bandits-Mages
COMPAGNIES / ARTISTES INTERVENANTS
Théâtres des trois parques - Julie Delille
Compagnie Ever / Camille Rocailleux
Les Anges au plafond
L'Arc électrique - Charlotte Gosselin
Compagnie Les Yeux d'Encre
Manufacture des arts Numérique de Bourges
Cie Alaska
Compagnie Les Orpailleurs - Jean Christophe Bleton
PARTENARIATS POUR L'ACCES AU SPECTACLE VIVANT
Associations / Autres structures
Vie libre
Le nez dans les étoiles - Bourges
Compagnie Pace - Bourges
Compagnie Maléluka - Bourges
Association Théâtre des Gibjoncs
Aléa (parents d'élèves Ecole Maryse Bastié)
Association Mai no Mai
Association El Qantara
Club photo ASEAB
Club des retraités de la MGEN
Conservatoire de Musique et de Danse
Structures du Handicap
ADAPT
APF
Espoir 18
FAM-MAS Les grandes terres- Vierzon
Gedhif Foyer d'hébergement - Bourges
GEM
Résidence Etincelle

Hopital de jour G. Ferrié
Marphavie - Mereau
ESAT l'Aujonière section adaptée
Fondation Claude Pompidou
SAS Gedhif
Gedhif foyer de vie et FAM-MAS Saint-Doulchard
IEM de l'ADAPT - Trouy
IME Vouzay Gedhif - Bourges
IME Sologne pep 18 - Neuvy-sur-Barangeon
IME Le châtelier - St Florent sur Cher
Foyer et Esat de Veaugues
Structures de l'insertion
Acep
Centre social Chancellerie
Centre social Val d'auron
CHRS Saint François
Le relais
RERS
CCAS Service séniors- Bourges
Restos du cœur
Secours populaire
Epide
Passerelles - secours catholique
Adoma
Maisons de retraite
Ehpad les Fioretti
Résidences Bellevues
Ehpad le rayon de soleil
Ehpad Armand Cardeux
Etablissements scolaires - Convention
Ecole Beaumont - Bourges
Ecole du Chêne vert - Plaimpied Givaudins
Ecole du Bourg - Saint-Doulchard
Collège Saint-Exupéry - Bourges
Collège Jules Verne - Bourges
Collège Littré - Bourges
Collège Jean Renoir - Bourges
Collège Victor Hugo - Bourges
Collège Le Grand Meaulnes - Bourges
Collège Louis Armand - Saint-Doulchard
Collège Voltaire - Saint-Florent-sur-Cher

Collège George Sand - Avord
Collège Jean Rostand - Saint-Germain-du-Puy
Collège Sainte Marie - Nérondes
Lycée Marguerite de Navarre - Bourges
Lycée Alain Fournier - option théâtre - Bourges
Lycée Alain Fournier - Bourges
Lycée Jacques Cœur - Bourges
Ensemble scolaire Bourges Centre
Lycée Pierre Emile Martin - Bourges
Lycée Pro Jean de Berry - Bourges
Lycée Pro Vauvert - Bourges
Lycée Jean Moulin - option théâtre - Saint-Amand-Montrond
Lycée Raoul Follereau - option théâtre - Nevers
Lycée Jean Baptiste de La Salle - Bourges
Legta Le Sollier- Le Subdray
LP J. Guéhenno - Saint-Amand-Montrond
LP J. Mermoz- Bourges
Lycée Henri Brisson - Vierzon
Enseignement supérieur
Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures - Alain Fournier
ENSAB - Bourges
ESPE - Bourges
IUT - Bourges
IUT, département Carrières sociales - Bourges
INSA - Bourges
PARTENARIATS COMMUNES / COMMUNAUTES DE COMMUNES Dans le cadre des Scènes détournées
CdC Berry Grand Sud
CdC La septaine
CdC Terres du haut Berry
Aubigny
Foëcy
Boulleret

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

This image shows a full page of blank, lined paper. It features approximately 20 evenly spaced horizontal grey lines across its entire width, typical of notebook or primary school writing paper. There are no margins, text, or other markings on the page.

CPO
ANNEXE 2

Les indicateurs



**maison
dela
culture**
BOURGES

– ANNEXE II –

INDICATEURS D'ÉVALUATION

Les indicateurs ci-dessous traduisent le cahier des missions et des charges des scènes nationales en application de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine et du décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans le domaine du spectacle vivant et des arts plastiques ; ces indicateurs ont vocation à servir aussi bien à la DRAC qu'à la DGCA dans leur processus d'évaluation et, à ce titre, ont été élaborés conjointement.

Les objectifs sont également définis au regard du projet du directeur et de ses priorités pour la durée de la convention.

- NB :**
1. Les objectifs sont un résultat à mesurer plutôt qu'un but à atteindre.
Ce tableau sera actualisé chaque année concernée par la présente convention.
 2. Les chiffres renseignés sont calculés sur la base d'une saison artistique.

1. Engagement artistique et accès aux œuvres						
Mission 1.1	Programmation, diffusion et répertoire	Objectifs	Indicateurs	2023	2024	2025
		Programmer un minimum de 40 spectacles pour 90 représentations.	Nombre de spectacles	40	40	40
			Nombre de représentations	120	120	120
		Œuvrer pour la diversité des formes et des esthétiques, avec une attention particulière portée à la place des femmes artistes		X	X	X
		Assurer la diffusion de spectacles destinés à la jeunesse dès la petite enfance		6	6	6
		Soutien aux compagnies de la région en diffusion		4	4	4
		Développer une présence artistique sur le territoire	Nombre de spectacles créés et/ou diffusés en hors les murs	1	1	1
			Si création, nombre de jours de résidences hors les murs	10	10	10
			Représentations hors les murs	5	5	5
		Renforcer la programmation Art et Essai du cinéma	Nombre de films (scolaires inclus)	280	280	280
			Nombre de séances (scolaires inclus)	2300	2300	2300
		Maintenir l'offre à destination des dispositifs d'éducation à l'image et/ou jeunesse	Nombre de films	65	65	65
			Nombre de séances	280	280	280

				2023	2024	2025
Mission 1.2	Production, présence artistique et partage de l'outil artistique	Consacrer une part significative du budget artistique aux productions délégées, coproductions et accompagnement en résidence, avec une attention particulière aux équipes régionales	Montant et part du budget artistique	470 k €	470 k €	470 k €
			Veiller à s'engager sur des productions déléguées, en fonction des demandes des compagnies dont les projets sont soutenus par la Scène Nationale	X	X	x
			Fonctionnement	SEP (partage des risques à hauteur de l'apport) 50k€ sur Dorian Rossel 50k€ sur Cie Alaska	SEP (partage des risques à hauteur de l'apport)	SEP (partage des risques à hauteur de l'apport)
			Nombre minimum de coproductions	12	12	12
			Montant min de l'apport en numéraire	5000 €	5000 €	5000 €
			Nombre minimum de jours d'accueil en résidence dont	60	60	60
		Assurer les conditions d'accueil d'artistes pour l'accompagnement de leur travail de création et la rencontre avec les populations	Nombre minimum d'équipes accueillies en résidence	4	4	4
			Apport dans le cadre de la résidence	Mise à disposition d'espaces et de personnel permanent (en fonction des besoins), prise en charge des repas et hébergement	Mise à disposition d'espaces et de personnel permanent (en fonction des besoins), prise en charge des repas et hébergement	Mise à disposition d'espaces et de personnel permanent (en fonction des besoins), prise en charge des repas et hébergement
			Accorder une attention particulière aux compagnies et artistes en région (apport en coproduction, résidence, construction décors...)	2	2	2
			Nombre d'équipes « artiste associé » (Julie Delille, Dorian Rossel, Martin Zimmermann et le Quatuor Tana)	4	4	4
		Construire les décors de spectacles coproduits	Nombre minimum de décors construits	5	5	5
			Nombre d'heures de travail des permanents de nos ateliers de constructions de décors	4400	4400	4400
			Apport dans le cadre de la construction	Apport en industrie (masse salariale permanente offerte)	Apport en industrie (masse salariale permanente offerte)	Apport en industrie (masse salariale permanente offerte)
		Poursuivre l'exposition « Une Saison dans les Marais »	Nombre d'expositions (base biennale)	1	1	1

2. Engagement culturel, territorial et citoyen						
Mission 2.1	Diversification des publics	Objectifs	Indicateurs	2023	2024	2025
		Développer la fréquentation du spectacle vivant	Nombre de spectateurs	25 000	25 000	25 000
			Dont public scolaire	4 000	4 000	4 000
		Développer la fréquentation du cinéma	Nombre spectateurs	60 000	60 000	60 000
			Dont public scolaire	14 000	14 000	14 000
		Développer et faciliter la fréquentation de nos activités à travers la mise en place de soirées « Confiez-nous vos enfants », de covoiturage...	Nombre d'actions	5	5	5
		Définir un budget en cohérence avec l'ambition du programme d'action culturelle	Budget annuel alloué à l'action culturelle	71 500 €	71 500 €	71 500 €
		Sensibiliser les publics éloignés de la création artistique à travers une tarification spécifique	Part des billets « tarification et gratuité sociale » dans la fréquentation annuelle	1500	1500	1500
		Elargir les publics et encourager la diffusion artistique en proposant des séries de représentations d'un même spectacle	Nombre de séries supérieures ou égales à 3	12	12	12
		Elargir les publics en proposant des représentations les samedis et dimanches mais également pendant les vacances scolaires	Nombre de propositions les samedis et dimanches	4	4	4
			Nombre de propositions pendant les vacances scolaires (hors vacances scolaires du Printemps : festival printemps de Bourges)	3	3	3
		Développer la présence artistique auprès des habitants du territoire en partenariat avec les acteurs locaux	nombre de projets (résidence, diffusion, etc)	2	2	2
		Droits culturels : faire contribuer les populations locales via des projets participatifs : Orchestre d'un jour, Chorale Quatuor Tana, Les Beaux jours, Gouâl dans la Ville, Mickaël Phelippeau...	Nombre de projets	1	1	1
		Maintenir et développer les propositions en faveur des personnes en situation de handicap sensoriel (LSF, audiodescription...)	Nombre de proposition en spectacle vivant	2	2	2
			Veiller à le proposer au cinéma	X	x	x
		Maintenir une politique tarifaire attractive (hors tarif exceptionnel) et adaptée aux réalités économiques et sociales des populations du bassin de vie	Prix du billet spectacle vivant avec carte MCB (tarif A / tarif B)	Fait l'objet d'un vote en Conseil d'Administration		
			Prix du billet spectacle vivant sans carte MCB pour les jeunes (-26 ans), étudiants et allocataires minima sociaux (RSA, AAH, ASPA), demandeurs d'emploi, intermittents (hors tarif exceptionnel)	Fait l'objet d'un vote en Conseil d'Administration		
			Prix du billet cinéma (plein tarif/avec la carte MCB)	Fait l'objet d'un vote en Conseil d'Administration		
			Réduire le prix de la carte	Fait l'objet d'un vote en Conseil d'Administration		

Mission 2.2	Partenariats	Objectifs	Indicateurs	2023	2024	2025
		Nombre de jours mis à disposition du propriétaire du bâtiment (Ville de Bourges)		12	12	12
		Renforcer les partenariats avec les structures du territoire dans le cadre du cinéma (notamment en leur mettant à disposition une salle de cinéma, projets communs....) pour les projets menés conjointement entre l'association et la Scène Nationale		15	15	15
		Poursuivre le partenariat artistique avec le lycée Alain Fournier de Bourges pour l'enseignement de l'option théâtre et la CPES NB : sous réserve des crédits versés par la DRAC		1	1	1
		Poursuivre le partenariat artistique avec le lycée Jean Moulin de Saint-Amand Montrond pour l'enseignement de l'option théâtre NB : sous réserve des crédits versés par la DRAC		1	1	1
		Poursuivre le partenariat artistique avec le lycée Marguerite de Navarre de Bourges pour l'enseignement de l'option cinéma NB : sous réserve des crédits versés par la DRAC		1	1	1
		Droits culturels : Accompagner et encourager les pratiques amateurs par des ateliers et/ou formations ponctuelles ou inscrites sur l'ensemble de la saison		7	7	7
		Droits culturels : Maintenir et développer les actions à destination du public (répétition commentée, visite de plateaux, clé d'écoute, bords de plateau, ateliers cinéma...)		12	15	15
		Maintenir et renforcer le partenariat avec le Printemps de Bourges	Nombre de projets en partenariat/an	1	1	1
		Inscrire la Maison de la Culture dans son environnement économique via le développement des partenariats privés			30 k€	30 K€
		Poursuite du partenariat avec les Restos du Cœur et le Secours populaire dans le cadre des spectacles solidaires		X	X	X
		Aller à la rencontre des non-publics (fête des associations, fête des marais, boutique éphémère...)		X	X	X
		Maintenir et renforcer la présence de la Scène Nationale sur son territoire		X	X	X

3. Engagement financier, professionnel et de communication

		<i>Objectifs</i>	<i>Indicateurs</i>	2023	2024	2025
Mission 3.1	Gestion et emploi	Maîtriser les coûts de structure, afin de maintenir la marge de manœuvre artistique	Part du budget "structure en ordre de marche" (hors masse salariale permanente des ateliers) / budget global	51 %	51 %	51 %
			Part des recettes propres / budget global	20 %	20 %	20 %
			Mécénat	5000 €	5 000 €	30 000 €
			Charges artistiques (masse salariale permanente des ateliers incluse) / budget global	46 %	46 %	46 %
		Assurer le rayonnement de la scène nationale par le biais d'une équipe permanente	Nombre ETP	41	41	41
			Nombre d'employés permanents	38	38	38
			Assurer la formation des personnels (nombre de formation par an)	Min 5	Min 5	Min 5
Mission 3.2	Communication et rayonnement	Veiller au bon fonctionnement de l'équipement en prenant en compte la dimension d'éco-responsabilité et la transition écologique	Attention particulière portée à notre éco-responsabilité à travers l'accueil de conférence sur le sujet, la mise en place d'actions au sein de la Scène Nationale (Waddah Saab, Blandine Savetier, Dorian Rossel, The Shift Project...)	x	1	1
		Etablir une communication sur les activités de la scène nationale, tant en direction des professionnels que de la population	Edition d'une brochure saisonnière pour le spectacle vivant et d'un programme mensuel pour le cinéma	11	11	11
			Développer les services aux populations à travers les médias numériques en renforçant la présence de la Scène Nationale sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIn	3	3	3
			Assurer la diffusion des outils de communication dans les commerces de la Ville et dans les sites culturels alentours : sucettes Decaux, affichettes chez les commerçants	x	x	x
			Présence de la Maison de la Culture dans le comité d'experts DRAC, de la Région, siège aux commissions du Syndeac, de l'Association des Scènes Nationales et de ScenO Centre	x	x	x

ANNEXE CPO – BUDGET ANALYTIQUE
DOCUMENT DE TRAVAIL DU 1er juin 2022

CHARGES	Précisions complètes	2023	2024	2025	PRODUITS	Précisions complètes	2023	2024	2025
Charges décaissables					Recettes encaissables				
Dépenses de structure					Subventions				
Masse salariale permanente	64	2 358 007 € 1 659 834 €	2 387 169 € 1 676 432 €	2 416 748 € 1 693 197 €	Ministère de la Culture subvention d'équilibre (Prog. 131)	74111	3 445 710 € 1 483 550 €	3 445 710 € 1 453 550 €	3 445 710 € 1 453 550 €
Dont masse salariale artistique permanente [atelier de construction décor] *		150 000 €	151 500 €	153 015 €	Ministère de la Culture subvention affectée à l'action culturelle (Prog. 224)	74112	75 000 €	75 000 €	75 000 €
Frais de fonctionnement					Ministère de la Culture subvention affectée	74112			
Dont achats de marchandises et de fournitures					Autres Ministères	74115			
Dont services extérieurs, autres charges de gestion courante	60	638 173 €	640 735 €	653 551 €	Région subvention d'équilibre	74121	261 058 €	261 058 €	261 058 €
Dont loyer conventionnel*	61, 62				Département subvention d'équilibre	74131			
Charges en nature / supportées par des tiers *					Département subvention affectée	74132	120 000 €	120 000 €	120 000 €
Personnel mis à disposition *					Groupement de communes subvention d'équilibre	74141			
charges financières et bancaires	63				Groupement de communes subvention affectée	74142			
charges exceptionnelles, autres charges de structures	66				Villes subvention d'équilibre	74143	1 214 002 €	1 214 002 €	1 214 002 €
Communication générale	67	70 000 €	70 000 €	70 000 €	Villes subvention affectée	74144	57 600 €	57 600 €	57 600 €
Autres charges de gestion					Apport en industrie (valorisation des mises à disposition, fluides), subventions en nature *				
Autres charges de gestion	65				Union européenne	7418			
Dont technique					Aides spécifiques (cinéma)	7419	39 500 €	39 500 €	39 500 €
Dont accueil					Aide supplémentaire sollicitée				
Dépenses artistiques					Aide supplémentaire sollicitée reliquat de 2020				
Masse salariale non permanente		1 850 703 €	1 851 541 €	1 826 962 €	Recettes propres		940 000 €	965 000 €	965 000 €
Dont artistique					Recettes de billetterie (activité artistique)	7065	720 000 €	720 000 €	720 000 €
Dont technique					Mécanat	7582	5 000 €	30 000 €	30 000 €
Dont accueil					Dont Mécanat d'entreprise, de particulier		5 000 €	30 000 €	30 000 €
Charges d'accueil et diffusion					Dont Parrainage et parrainat				
Dont théâtre		1 145 703 €	1 195 541 €	1 171 952 €	Vente de spectacles/décor	7511, 7516	120 000 €	120 000 €	120 000 €
Dont dans					Echange de marchandises				
Dont musique					Recettes de Coproduction		50 000 €	50 000 €	50 000 €
Dont arts plastiques					Locations d'espace, redevance	7066			
Dont temps fort et festivals					Editorial, produits dérivés	7075			
Dont autres					Cavallions				
Charges de production		400 000 €	350 000 €	350 000 €	Bar restauration	7071			
Dont montage		230 000 €	230 000 €	230 000 €	Recettes liées à l'action culturelle		5 000 €	5 000 €	5 000 €
Dont exploitation					Dont Billetterie		5 000 €	5 000 €	5 000 €
Dont frais de tournées					Autres recettes propres		90 000 €	90 000 €	90 000 €
Dont autres (autres de construction de décor)					Recettes financières, recettes exceptionnelles	76, 77			
Dont autres (tourisme décentralisé)					Echange de marchandises				
Résidences					Autres recettes propres				
Autres activités artistiques (théma)					Recettes financières, recettes exceptionnelles				
Dépenses liées à l'action culturelle					Echange de marchandises				
Masse salariale non permanente		70 000 €	70 000 €	70 000 €	Autres recettes propres				
Dont artistique					Recettes financières, recettes exceptionnelles				
Dont technique					Echange de marchandises				
Dont accueil					Autres recettes propres				
Autres charges d'actions culturelles					Recettes financières, recettes exceptionnelles				
Dépenses liées à l'action commerciale					Recettes financières, recettes exceptionnelles				
Communication institutionnelle de saison & édition, brochure de saison, Zéaif, livret d'actions culturelles)	604, 6071, 6074 6226, 6257, 626, 6256	40 000 €	40 000 €	40 000 €	Recettes financières, recettes exceptionnelles				
Charges non décaissables					Recettes financières, recettes exceptionnelles				
Dotations aux amortissements et aux provisions	63	70 000 €	65 000 €	60 000 €	Recettes financières, recettes exceptionnelles				
TOTAL CHARGES		4 388 710 €	4 413 710 €	4 413 710 €	Recettes financières, recettes exceptionnelles		4 388 710 €	4 413 710 €	4 413 710 €
RESULTAT NET			0 €	0 €	Recettes financières, recettes exceptionnelles				

* le cas échéant
** le contenu du volet spécifique se trouve dans le tableau suivant